

REVUE

*Librairie*

17  
2017

L'affaire  
La Barre

17  
|  
2017

# L'affaire La Barre

R E V U E

*Voltaire*

## I. AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

### **Myrtille Méricam-Bourdet**

Réinvestir l'affaire La Barre

### **Éric Wenzel**

Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de La Barre au prisme de la procédure criminelle de l'Ancien Régime

### **Laetitia Saintes**

De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens

### **Russell Goulbourne**

« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale

### **Alain Sager**

Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre

### **Salwa Ben Sassi-Taktak**

Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du *Dictionnaire philosophique*

### **Christiane Mervaud**

Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les *Questions sur l'Encyclopédie*

### **John R. Iverson**

Les manuscrits de Saint-Pétersbourg et la genèse du *Cri du sang innocent*

### **Stéphanie Géhanne-Gavoty**

De l'assassinat juridique dans la *Correspondance littéraire* de Grimm : un traitement voltairien de l'affaire La Barre ?

### **Linda Gil**

« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire

### **Charles Coutel**

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la *Vie de Voltaire* de Condorcet

### **Nicolas Morel**

La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : les affaires judiciaires entre réaction et canonisation

## II. INÉDITS ET DOCUMENTS

### **Natalia Speranskaya**

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la Bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg

### **Christophe Paillard**

L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, « Keate » et « Balleidier »

### **François Moureau**

Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur *La Ligue* (Vienne, 11 mai 1722 ; D105)

### **Nicholas Cronk**

Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de Voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a)

### **Ruggero Sciuto**

The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an Unpublished Letter from the *cabinet noir* (D18516a)

### **François Moureau**

Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d'*Irène* par le pharmacien Cadet de Vaux

## III. COMPTES RENDUS

ISBN :  
979-10-231-2543-6

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

R E V U E

*voltaire*

n° 17 • 2017

# L'affaire La Barre



Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0566-7

PDF numériques :

Voltaire17 · L'affaire La Barre	979-10-231-1508-6
Voltaire17 · Myrtille Méricam-Bourdet · Réinvestir l'affaire La Barre	979-10-231-2530-6
Voltaire17 · Éric Wenzel · Les juges, les témoignages et les aveux...	979-10-231-2531-3
Voltaire17 · Lætitia Saintes · De la barbarie des robes noires...	979-10-231-2532-0
Voltaire17 · Russel Goulbourne · Voltaire, La Barre et la référence théâtrale	979-10-231-2533-7
Voltaire17 · Alain Sager · L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre	979-10-231-2534-4
Voltaire17 · Salwa Ben Sassi-Taktak · Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre...	979-10-231-2535-1
Voltaire17 · Christiane Mervaud · Les deux réécritures de l'affaire La Barre...	979-10-231-2536-8
Voltaire17 · John R. Iverson · Les manuscrits de Saint-Petersbourg...	979-10-231-2537-5
Voltaire17 · Stéphanie Géhanne-Gavoty · De l'assassinat juridique...	979-10-231-2538-2
Voltaire17 · Linda Gil · Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre...	979-10-231-2539-9
Voltaire17 · Charles Coutel · L'apprentissage de la justice dans la liberté...	979-10-231-2540-5
Voltaire17 · Nicolas Morel · Lettre de Voltaire à Beuchot...	979-10-231-2541-2
Voltaire17 · Natalia Speranskaya · Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre...	979-10-231-2542-9
Voltaire17 · Christophe Paillard · L'exemplaire maître des Œuvres de Voltaire...	<b>979-10-231-2543-6</b>
Voltaire17 · François Moureau · Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire...	979-10-231-2544-3
Voltaire17 · Nicholas Cronk · Un nouveau correspondant de Voltaire...	979-10-231-2545-0
Voltaire17 · Ruggero Sciuto · The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry...	979-10-231-2546-7
Voltaire17 · François Moureau · Un écho inédit de Voltaire...	979-10-231-2547-4
Voltaire17 · Comptes rendus	979-10-231-2548-1

Mise en page Atelier Christian Miller  
Adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

### SUP

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60  
sup@sorbonne-universite.fr  
sup.sorbonne-universite.fr

## SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
---------------------------------------	---

### I

## AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

Section coordonnée par Myrtille Méricam-Bourdet

Réinvestir l'affaire La Barre Myrtille Méricam-Bourdet .....	11
Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de la barre au prisme de la procédure criminelle de l'ancien régime Éric Wenzel.....	17
De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens Laetitia Saintes .....	29
« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale Russell Goulbourne.....	45
Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? De l'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre Alain Sager .....	55
Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du <i>Dictionnaire philosophique</i> Salwa Ben Sassi-Taktak .....	67
Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> Christiane Mervaud.....	77
Les manuscrits de Saint-Petersbourg et la genèse du <i>Cri du sang innocent</i> John R. Iverson.....	103
De l'assassinat juridique dans la <i>Correspondance littéraire</i> de Grimm : Un traitement voltairien de l'affaire La Barre ? Stéphanie Géhanne-Gavoty .....	125
« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, L'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des <i>Œuvres complètes</i> de voltaire Linda Gil.....	143

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la <i>Vie de Voltaire</i> de Condorcet Charles Coutel.....	159
La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : Les affaires judiciaires entre réaction et canonisation Nicolas Morel.....	167

## II INÉDITS ET DOCUMENTS

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg* Natalia Speranskaya.....	181
4 L'exemplaire maître des œuvres de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de bv3462-2, « keate » et « balleidier » Christophe Paillard, avec la collaboration d'Alla Zlatopolskaya.....	261
Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur <i>La Ligue</i> (Vienne, 11 mai 1722 ; D105) François Moureau.....	297
Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de Voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a) Nicholas Cronk.....	301
The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an unpublished letter from the <i>Cabinet noir</i> (d18516a)* Ruggero Sciuto.....	309
Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d' <i>Irène</i> par le pharmacien Cadet de Vaux François Moureau.....	315

III  
COMPTES RENDUS

Section coordonnée par Gillian Pink et Antoine Villard

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 51A, <i>Recueil des facéties parisiennes</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xxx + 592 p. Olivier Ferret.....	321
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 58, <i>Œuvres de 1764</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxvi + 610 p. Édouard Languille .....	327
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70A, <i>Writings of 1769 (IIA)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xx + 465 p. Sylvain Menant.....	332
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70B, <i>Writings of 1769 (IIB)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xviii + 342 p. Alain Sandrier .....	334
Voltaire, <i>Zaïre</i> , éd. Pierre Frantz, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2016, 249 p. Laurence Daubercies .....	338
Catherine II de Russie et Friedrich Melchior Grimm, <i>Une correspondance privée, artistique et politique au siècle des Lumières</i> , t. I, 1764-1778, édition critique par Sergueï Karp, avec la collaboration de Georges Dulac, Christoph Frank, Sergueï Iskioul, Gérard Kahn, Ulla Kölving, Nadezsda Plavinskaia, Vladimir Rjéousti et Claus Scharf, Ferney-Voltaire/Moscou, Centre international d'étude du XVIII <sup>e</sup> siècle/Monuments de la pensée historique, 2016, lxxxiv + 341 p. Christophe Paillard.....	341
Olivier Ferret, <i>Voltaire dans l'Encyclopédie</i> , Paris, Société Diderot, coll. « L'atelier », 2016, 413 p. Antoine Villard .....	349
Gail K. Noyer, <i>Voltaire's Revolution: Writings from His Campaign to Free Laws from Religion</i> , Amherst/New York, Prometheus, 2015, 397 p. Patrick Neiertz.....	357
Agenda de la SEV.....	361



## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercruyse (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney</i> , <i>SVEC</i> , n° 9 (1959).
Fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
K84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.

M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
OUSE	<i>Oxford University Studies in the Enlightenment</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, <i>Voltaire en son temps</i> , 2 <sup>e</sup> éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
8	
w75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

II

## **Inédits et documents**



L'EXEMPLAIRE MAÎTRE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE  
DANS LA SECONDE MOITIÉ DES ANNÉES 1760.  
L'AUTO-ANNOTATION DE BV3464-1, MODÈLE DE BV3462-2,  
« KEATE » ET « BALLEIDIER »

*Christophe Paillard*

IHRIM – UMR 5317

*avec la collaboration d'Alla Zlatopolskaya*

Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Pétersbourg

L'éditeur contemporain de Voltaire s'appuie sur trois ressources sans lesquelles il ignorerait tout ou presque des lectures du patriarche et de ses jugements sur les œuvres et leurs auteurs : la *Correspondance* dite « définitive » éditée par Theodore Besterman, le *Catalogue* de la Bibliothèque de Voltaire, publié conjointement par l'Académie des sciences de l'URSS (actuelle Académie des sciences de Russie) et la Bibliothèque Saltykov Chtchedrine (actuelle Bibliothèque nationale de Russie : BnR), et le *Corpus des notes marginales*, dont la publication, entamée à Berlin-Est en 1979 mais interrompue en 1988, a été reprise en 2006 par la Voltaire Foundation (Oxford) et devrait être conduite à terme en 2018<sup>1</sup>. Contrairement aux éditeurs de la Révolution ou de la Restauration qui *gémissaient* de ne pouvoir accéder à la bibliothèque de Ferney acquise par Catherine II en 1778 et conservée depuis 1779 à Saint-Pétersbourg<sup>2</sup>, ceux d'aujourd'hui jouissent d'une connaissance approfondie des ouvrages mis à profit par Voltaire dans son œuvre d'écriture. Non seulement nous savons de quels livres il disposait mais nous sommes en mesure de repérer ses traces de lecture (pages cornées, passages soulignés...), les signets qu'il lui arrivait de placer dans ses exemplaires et les notes dont il avait coutume d'agrémenter

- 1 Voltaire, *Correspondence and related documents*, éd. Theodore Besterman, 51 vol., Genève, Institut et Musée Voltaire, et Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977 ; *Bibliothèque de Voltaire. Catalogue des livres* [désormais, BV], Éditions de l'Académie des sciences de l'URSS, Moscou/Leningrad, 1961 ; *Corpus des notes marginales*, Berlin, Akademie Verlag, puis Oxford, Voltaire Foundation, 2006- (8 volumes parus sur un total de 10 prévus ; désormais, CN). Sur le CN, voir *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 5-127.
- 2 Rédacteur de l'édition de Kehl, Decroix se lamentait de ne pouvoir accéder aux manuscrits de Voltaire : « Mais quel moyen de les consulter ! Tous les gens de lettres et même tous les Français, doivent gémir de ce qu'un dépôt si précieux se trouve aujourd'hui confiné sur le lac Ladoga, au 60° degré de latitude, au lieu d'être à Paris » (voir Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12, p. 374).

les œuvres qui comptaient le plus pour lui, que ce soit pour les louer, pour les dénigrer ou, tout simplement, pour s'en servir. L'édition de son *corpus* gagne par là même en exactitude et en précision. Pour autant, les artisans du *Corpus des notes marginales* ont choisi d'exclure de leur édition les notes de Voltaire sur ses propres ouvrages. S'ils étaient conscients de l'intérêt de ces textes, ils ne les ont pas retenus dans la mesure où ils participeraient moins d'un processus de lecture que d'écriture ou de réécriture de l'œuvre imprimé : « on a renoncé à la publication des notes de Voltaire sur ses propres œuvres, parce qu'au fond elles étaient non pas de véritables signes de lecture, mais les traces du travail de l'auteur en train de revoir et de corriger ses propres textes<sup>3</sup> ». C'est ce postulat d'exclusion qu'il convient de contester. Ce faisant, il ne s'agit aucunement de critiquer le remarquable travail conduit par les voltairistes russes qui ont porté à terme l'édition du *Corpus des notes marginales* avec l'intelligence, la compétence et la parfaite maîtrise du français qui les caractérisent, mais seulement d'attirer l'attention des chercheurs sur ces notes qui restent pour l'essentiel méconnues alors même qu'elles contribuent à présenter sous un jour nouveau la genèse de l'immense œuvre du patriarche. D'une part, l'éditeur serait bien aise d'identifier les sources manuscrites des modifications de la textualité voltairienne et, d'autre part, les notes de Voltaire sur ses propres ouvrages ne se réduisent pas au travail de révision : elles remplissent bien d'autres fonctions dans leur foisonnante diversité<sup>4</sup>. Une terminologie ici reprise avait été établie aux fins de cette étude. Hors citation, nous entendons par *marginalia* tout type d'annotation manuscrite sur un imprimé, par *notes marginales*, les notes de Voltaire sur tout autre auteur que lui-même et, par *auto-notes*, les notes que lui-même ou l'un de ses secrétaires ont portées sur ses ouvrages, l'*auto-annotation* désignant cette activité particulière d'annotation dont le produit est le texte « auto-annoté ». Nous proposons enfin d'introduire dans la langue française un nouveau substantif, celui d'*hétéro-notes*, utilisé en 2015 dans une contribution à la BnR<sup>5</sup>, pour signaler les notes présentes

- 3 Natalia Elaguina, « Corpus des notes marginales de Voltaire », *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 19-26, ici, p. 24. Voir aussi *CN*, t. 1, p. 28, n. 4 : les « ouvrages de Voltaire avec ses corrections ne sont pas inclus dans le *Corpus* ». Aussi l'appel de la *Revue Voltaire* à identifier les ouvrages marginés conservés en dehors de la BnR exclut-il du champ de la recension « les ouvrages de Voltaire qui comportent des notes marginales de sa main » (Jerome Vercauteren, « *Marginalia* sur des exemplaires de Voltaire extérieurs à Saint-Petersbourg », *Revue Voltaire*, n° 6 [2006], p. 359-360, ici p. 359, n. 6).
- 4 Christophe Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation », *Revue Voltaire*, n° 7 (2007), p. 341-355, et « *Marginalia* de Voltaire sur trois exemplaires de *Saül*. Le concept de "note ostensible" et le problème de l'*auto-annotation* voltairienne », *La Gazette des Délices*, n° 37 (printemps 2013), en ligne [http://institutions.ville-geneve.ch/wwwextras/bge-gazette/37/voltaire\\_nous\\_ecrit.html](http://institutions.ville-geneve.ch/wwwextras/bge-gazette/37/voltaire_nous_ecrit.html).
- 5 Christophe Paillard, « Voltaire annoté par lui-même. L'auto-annotation dans la Bibliothèque de Ferney », *Rossiia i zapadno-evropeiskoe Prosveshchenie: Sbornik nauchnykh trudov* [La Russie et les Lumières de l'Europe occidentale : recueil d'études scientifiques], Saint-Petersbourg, Bibliothèque nationale de Russie/Société historique Petrovskoye, 2017, p. 221-240.

sur les ouvrages écrits par Voltaire dans sa bibliothèque sans être de sa propre main ni de celle de l'un de ses secrétaires.

Deux articles revêtent ici un intérêt particulier dans la mesure où ils analysent deux exemplaires des *Œuvres* dont le dispositif d'auto-annotation est subordonné à un troisième exemplaire qui n'avait jamais été étudié comme tel jusqu'à ce jour et qui fait l'objet de la présente étude. Le premier article traitait de l'exemplaire « Balleidier », ainsi nommé en raison du procureur d'office de la seigneurie de Ferney auquel Voltaire a fait don en 1769 d'une collection partielle de ses *Œuvres* auto-annotée, qui est aujourd'hui conservée à l'Institut et Musée Voltaire (IMV, Genève)<sup>6</sup>. Depuis lors, Gerhardt Stenger a identifié à la Bibliothèque municipale de Nantes un exemplaire également auto-annoté, que Voltaire a offert en 1768 à l'un de ses amis, le poète George Keate<sup>7</sup>. Si l'exemplaire « Balleidier » ne compte que neuf notes, celui de « Keate » en comporte quarante-cinq, quatre d'entre elles étant communes aux deux exemplaires. Le premier est annoté par Jean-Louis Wagnière, le plus fidèle et constant secrétaire de Voltaire, et le second par Simon Bigex, copiste de la *Correspondance littéraire* que Grimm avait mis à la disposition de Voltaire entre 1768 et 1770<sup>8</sup>.

Toutes les annotations de « Keate », à trois exceptions près, et quatre de celles de « Balleidier » trouvent leur origine dans une série de vingt-cinq volumes, conservée en Russie et comportant de nombreuses autres auto-notes, qui constitue l'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire ou le modèle ayant commandé l'annotation de plusieurs séries d'éditions. Le présent article se propose d'éditer cette suite d'auto-notes, réservant le soin d'esquisser une théorie littéraire de l'auto-annotation dans un article à paraître ultérieurement.

#### LES EXEMPLAIRES BV3464-1 ET BV3464-2 : DESCRIPTION ET DATATION

Sous la cote « 3464 », la « Bibliothèque de Voltaire » de la Bibliothèque nationale de Russie comporte trois exemplaires de la *Collection complète des Œuvres de M<sup>r</sup>. De Voltaire* dans l'édition Cramer de 1764<sup>9</sup>, deux d'entre eux

6 Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer », art. cit. Sur ce procureur, voir Olivier Guichard, *Ferney archives ouvertes*, s.l., La Ligne d'ombre, 2010, chap. 3, « Joseph-Marie Balleidier », p. 89-113.

7 Gerhardt Stenger, « Voltaire annoté par lui-même : *marginalia* inédits sur un exemplaire d'*Œuvres complètes* envoyé à George Keate », dans *Les Neveux de Voltaire, à André Magnan*, à paraître. Nous remercions chaleureusement G. Stenger de nous avoir communiqué la teneur de sa trouvaille. Nous lui avons indiqué les notes de son exemplaire qui trouvent leur origine dans des auto-notes conservées à Saint-Petersbourg.

8 Sur cette mise à disposition de Voltaire du « bras droit » de Grimm, rapportée en novembre 1769, voir *CL*, t. VIII, p. 366. Voir aussi Émile Lizé, « Une affaire de pommes à Ferney : Simon Bigex contre Antoine Adam », *SVEC*, n° 129 (1975), p. 19-26.

9 Bengesco, t. IV, p. 60-61 : les exemplaires répertoriés sous l'entrée BV3464 correspondent, pour l'essentiel, à la réédition de l'édition de 1757 (Bengesco, n° 2133).

(désormais respectivement désignés sous les cotes BV<sub>3464-1</sub> et BV<sub>3464-2</sub><sup>10</sup>) ayant appartenu à Voltaire, le troisième (BV<sub>3464-3</sub>) faisant partie de la bibliothèque de Henri Rieu, le « cher corsaire » de Voltaire qui habitait à deux cents et quelques mètres du château de Ferney, en bas de l'allée, dans la demeure accueillant actuellement l'école Saint-Vincent. Nous n'évoquerons pas BV<sub>3464-3</sub> dans la mesure où cet exemplaire n'est pas auto-annoté. Il reste que la collection de Rieu mériterait d'être systématiquement étudiée dans la mesure où elle inclut force *marginalia* et manuscrits insérés qui consistent, pour la plupart d'entre eux, dans des copies de lettres de ou à Voltaire, omises par les éditions Besterman de la *Correspondance*. En tant qu'elles sont portées sur des œuvres de Voltaire, ces « hétéro-notes » ont été, comme les auto-notes, exclues du *Corpus des notes marginales*. Nous ne saurions assez en souligner l'intérêt même si elles ne font pas l'objet du présent article, dédié à BV<sub>3464-2</sub>, comportant 7 auto-notes, et surtout à BV<sub>3464-1</sub> qui en comporte 162, traces de lecture et signets compris.

BV<sub>3464-1</sub> constitue l'exemplaire maître des auto-annotations, ne serait-ce que parce qu'il est principalement annoté par Voltaire lui-même plutôt que par ses secrétaires (la main de Wagnière y apparaît cependant), qu'il est le plus fourni en auto-notes et que celles-ci ont servi de modèle à l'annotation de BV<sub>3464-2</sub> et de « Balleidier », marginés par Wagnière, ainsi que de « Keate » marginé par Bigex. Le fait que Voltaire ait ordonné à ses assistants de reproduire certaines des annotations de BV<sub>3464-1</sub> sur trois exemplaires et qu'il l'ait conservé à Ferney en établit clairement le statut « magistral ». Cet exemplaire est principal au sens grec du mot *principe*, *arkhè*, qui désigne tout à la fois le *commencement* (il est le premier document annoté) et le *commandement* (il gouverne l'annotation d'autres documents).

À dire vrai, ces quatre exemplaires – BV<sub>3464-1</sub>, BV<sub>3464-2</sub>, Balleidier et Keate – ne coïncident pas exactement en termes de volumes, de reliures ou de tomaison. Ils ne constituent d'ailleurs pas une édition des *Œuvres complètes* mais plutôt une *collection factice* (au sens d'un « recueil factice ») composée par la réunion de volumes parus chez le même éditeur genevois, Gabriel Cramer, mais n'arborant pas toujours le faux-titre de « Collection complète ». L'exemplaire BV<sub>3464-1</sub> compte au total vingt-cinq volumes, dont dix-neuf portant cet intitulé, trois volumes de *Nouveaux Mélanges*, deux volumes de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* et un volume de *La Pucelle*. Dans la mesure où Voltaire les a fait relier de manière identique et où les reliures portent des pièces de tomaison

<sup>10</sup> En accord avec Natalia Speranskaya, directrice de la Bibliothèque de Voltaire, nous avons choisi d'apporter une modification aux cotes du catalogue BV. Comme certaines entrées répertorient plusieurs exemplaires d'une même édition, nous ajoutons en ce cas le numéro d'ordre de l'exemplaire dans ladite entrée après un trait d'union.

continues, ils semblent avoir constitué dans son esprit une collection unique et clairement identifiée. Si l'exemplaire BV3464-2 ne comporte que sept volumes et est en ce sens lacunaire, chacun de ses volumes participe de la *Collection complète* au sens du faux-titre.

Les volumes de BV3464-1 sont ainsi décrits : 1. entre crochets, en caractères gras et en chiffres latins, la tomaison conventionnelle que nous avons adoptée ; 2. à la suite de ces chiffres, le titre de l'ouvrage figurant sur les pages de titre et de faux-titre ; 3. le millésime (nous substituons à la date de publication en chiffres latins et en caractères romains son équivalent en chiffres arabes et en italiques : « MDCCLXIV » devient ainsi « 1764 ») ; 4. le cas échéant, l'indication des volumes de BV3464-2 dupliquant ceux de BV3464-1. Dans la présentation des volumes, nous abrégeons les faux-titres en substituant, en italiques, « *CCD.* » à la formulation « COLLECTION COMPLÈTE DES ŒUVRES DE M<sup>R</sup>. DE VOLTAIRE. DERNIERE EDITION. » (vol. I-XI) et « *CC.* » à « COLLECTION COMPLÈTE DES ŒUVRES DE M<sup>R</sup>. DE VOLTAIRE. » (vol. XII-XIX), les volumes XX-XXV ne renvoyant ni à « *CCD.* », ni à « *CC.* ». Nous substituons également les acronymes « *ML.* » à « MÉLANGES DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE », « *NMP.* » à « NOUVEAUX MELANGES PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES, CRITIQUES, &c. &c. », « *OD* » à « OUVRAGES DRAMATIQUES », « *NE* » à « Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée », et « *EM* » à « ESSAY SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE, ET SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE DANS NOS JOURS ». Nous ne restituons pas l'éditeur ni le lieu de publication qui ne sont jamais indiqués : dans tous les cas, Cramer et Genève.

[I] TOM. I. *CCD.* TOME PREMIER. / POÈMES EPIQUES AVEC LES PIÈCES RELATIVES A L'EPOPEE. 1764. 412, [1] p. [BV3464-2, t. I].

[II] TOM. II. *CCD.* TOME SECOND. / MÉLANGES DE POÉSIE, &c. &c. 1764. 462, [1] p. [BV3464-2, t. II].

[III] TOM. III. *CCD.* TOME TROISIEME. / MÉLANGES DE PHILOSOPHIE, AVEC DES FIGURES. [Genève], 1764. 416, [1] p. [BV3464-2, t. III].

[IV] TOM. IV. *CCD.* TOME QUATRIÈME. / *ML.* 1764. 416, [1] p.

[V] TOM. V. PART. I. *CCD.* TOME CINQUIEME. / SUITE DES *ML.* 1764. 360 p. [BV3464-2, t. IV<sup>11</sup>].

11 À noter que cet exemplaire comporte une erreur de pagination qui n'apparaît pas dans l'exemplaire correspondant de BV3464-1 : la page « 289 » est numérotée « 982 ».

- [VI] TOM. V. PART. II. *CCD*. TOME CINQUIEME, Seconde partie / SECONDE SUITE DES *ML*. &c. 1764. 423, [1] p. [BV3464-2, t. V].
- [VII] TOM. V. PART. III. *CCD*. TOME CINQUIEME, Troisième partie / CONTES DE GUILLAUME VADÉ. 1764. 390, [2] p. [BV3464-2, t. VI].
- [VIII] TOM. VI. *CCD*. TOME SIXIEME. / HISTOIRE DE CHARLES XII. ROI DE SUEDE, AVEC LES PIECES QUI Y SONT RELATIVES. 1764. 429 p. [BV3464-2, t. VII].
- [IX] TOM. IX. *CCD*. TOME NEUVIEME. / *OD*, AVEC LES PIÉCES RELATIVES A CHACUN. TOME TROISIEME. 1764. 422, [2] p.
- [X] TOM. X. PART. I. *CCD*. TOME DIXIEME. / *OD*, AVEC LES PIÉCES RELATIVES A CHACUN. TOME QUATRIEME. 1764. 440, 433-434 p. (une deuxième pagination).
- [XI] TOM. X. PART. II. *CCD*. TOME DIXIEME, Seconde partie. / *OD*, AVEC LES PIÉCES RELATIVES A CHACUN. TOME CINQUIEME. 1764. 402, [1] p.
- [XII] TOM. XI. *CC*. TOME ONZIEME. / *EM*. *NE*. TOME PREMIER. 1761. [4], 390 p.
- [XIII] TOM. XII. *CC*. TOME DOUZIEME. / *EM*. *NE*. TOME SECOND. 1761. [4], 406 p.
- [XIV] TOM. XIII. *CC*. TOME TREIZIEME. / *EM*. *NE*. TOME TROISIEME. 1761. [4], 406 p.
- [XV] TOM. XIV. *CC*. TOME QUATORZIEME. / *EM*. *NE*. TOME QUATRIEME. 1761. [4], 396 p.
- [XVI] TOM. XV. *CC*. TOME QUINZIEME. / *EM*. *NE*. TOME CINQUIEME. 1761. [4], 366, [1] p.
- [XVII] TOM. XVI. *CC*. TOME SEIZIEME. / *EM*. *NE*. TOME SIXIEME. OU SUITE TOME PREMIER. 1761. [4], 388, [1] p.
- [XVIII] TOM. XVII. *CC*. TOME DIX-SEPTIEME. / *EM*. *NE*. TOME SEPTIEME. OU SUITE TOME SECOND. 1761. [4], 379, [1] p.
- [XIX] TOM. XVIII. *CC*. TOME DIX-HUITIEME. / *EM*. *NE*. TOME HUITIEME. OU SUITE TOME TROISIEME. 1763. [4], 404 p. Ouvrage relié avec REMARQUES, POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT A L'ESSAY SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE, ET SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOURS, 1763, [4], 86 p.
- [XX] T. XIX. PART. I. HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE. TOME PREMIER. / HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE SOUS PIERRE LE GRAND, Par l'auteur de l'histoire de Charles XII. TOME PREMIER. 1765. 292 p.

[XXI] T. XIX. PART. II. HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE. TOME SECOND. / HISTOIRE DE L'EMPIRE DE RUSSIE SOUS PIERRE LE GRAND, Par l'Auteur de l'histoire de CHARLES XII. TOME SECOND. 1765. 283 p.

[XXII] TOM. XX. LA PUCELLE / LA PUCELLE D'ORLÉANS, POÈME, DIVISÉ EN VINGT CHANTS, AVEC DES NOTES. Nouvelle Edition, corrigée, augmentée & collationnée sur le Manuscrit de l'Auteur. [S.l.], 1762. [4], VIII, 358 p.

[XXIII] TOM. XXI. PART. I. *NMP.* &c. PREMIERE PARTIE. / *NMP.* PREMIERE PARTIE. 1765. 376 p.

[XXIV] TOM. XXI. PART. II. *NMP.* &c. SECONDE PARTIE. / *NMP.* SECONDE PARTIE. 1765. 388 p.

[XXV] TOM. XXI. PART. III. *NMP.* &c. TROISIEME PARTIE. / *NMP.* TROISIEME PARTIE. 1765. 430 p.

Ces vingt-cinq volumes correspondent, pour la plupart d'entre eux, à la réédition par Cramer en 1764 de la *Collection complete des Œuvres de Mr. de Voltaire* parue en 1756 sur les presses du même libraire<sup>12</sup>. Certains volumes, parus dans d'autres conditions, ont été réunis à cette « collection factice ».

La datation des *marginalia* est souvent épineuse. Les notes ici éditées ne comportent pas de résonance biographique renvoyant à un événement particulier de la vie de Voltaire. L'on ne saurait d'ailleurs exclure que les volumes aient fait l'objet de plusieurs strates d'annotations correspondant à des années, voire à des décennies distinctes. Nous disposons cependant d'éléments qui suggèrent les *terminus a quo* et *ad quem* de rédaction. Si les plus anciens volumes de cette collection portent le millésime de 1761 (vol. XII-XVIII), les plus récents ont paru en 1765 (vol. XX-XXI, XXIII-XXV), la majorité ayant vu le jour en 1764. Comme cette collection est uniformément reliée, on peut raisonnablement supposer qu'elle a été constituée en tant qu'ensemble homogène à partir de 1765. On sait par ailleurs que BV3464-1 a servi de modèle aux annotations de « Keate » et « Balleidier », offerts à ces personnes en mai 1768 et le 8 juillet 1769 (voir D1 5024 et D.app. 316). Les annotations communes à ces trois séries semblent donc avoir été rédigées entre 1765 et mai 1768. Comme nous le verrons, certaines corrections ont intégré le *corpus*, non pas tant dans les éditions Cramer subséquentes que dans l'édition Grasset des *Œuvres* réalisée à Lausanne à compter de 1770<sup>13</sup>. Ces auto-notes sont donc l'œuvre de la seconde moitié

<sup>12</sup> Bengesco, n° 2133 : voir t. IV, p. 60-61 pour les exemplaires BV3464-1, BV3464-2, Balleidier et Keate.

<sup>13</sup> *Collection complete des œuvres de M. de Voltaire*, Lausanne, Grasset, 1770-1781, 57 vol. (Bengesco, n° 2138). Selon les pratiques en vigueur, cette édition est tantôt désignée sous le signe w70l, et tantôt sous celui de œ70l.

des années 1760, et plus précisément des années 1765-1768, sans qu'il soit pour l'heure possible d'affiner cette datation. Elles semblent représenter le plus important travail de révision des *Œuvres complètes* avant celle de l'édition dite « encadrée » à la fin de 1777 et au début de 1778, qui allait donner lieu à la première édition posthume du *corpus* connu sous le nom d'« édition de Kehl »<sup>14</sup>. Nous verrons toutefois que ces auto-notes ne se réduisent pas à un travail de révision contrairement à celles de l'encadrée. Si ces dernières sont destinées à l'éditeur, celles des années 1760 sont en partie écrites pour des lecteurs privilégiés faisant partie du cercle intime de Voltaire et elles sont *de jure* réservées à l'auteur qui les conserve précieusement dans sa bibliothèque pour les garder en mémoire et en faire usage le cas échéant.

#### LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

268 Nous recourons ici aux sigles suivants pour désigner les différentes éditions des *Œuvres* de Voltaire dont il sera question.

- T64P *Œuvres de théâtre de M. de Voltaire*, Paris, Duchesne, 1764, 5 vol.
- w68G *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, [Genève, Cramer, Paris, Panckoucke], 1768-1777, 30 vol.
- w70G *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, [Genève, Cramer], 1770, 10 vol.
- w70L *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Londres [Lausanne, François Grasset], 1770-1781, 57 vol.
- w71L *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Genève [Liège, Plomteux], 1771-1777, 32 vol.
- w72G *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, [Genève?, Cramer?], 1772, 10 vol.
- w75G *La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée*, [Genève, Cramer et Bardin], 1775, 37 ou 40 vol.

#### ÉDITION DES AUTO-NOTES DE BV3464-1 ET BV3464-2

Les notes, signets et traces de lecture sont présentés selon le protocole suivant. Au début de chaque section apparaît entre crochets et en caractères gras la tomaison conventionnelle ci-dessus indiquée du volume de la *Collection complète* dans lequel figurent les annotations. Chaque note est numérotée de 1 à 160, entre

<sup>14</sup> Voir Samuel Taylor, « The Definitive Text of Voltaire's Works: the Leningrad "encadrée" », *SVEC*, n° 124 (1974), p. 7-133.

parenthèses, en tenant compte des signets, traces de lecture, notes, papillons et cahiers collés<sup>15</sup>. Le titre de l'œuvre est ensuite indiqué, en italiques, ainsi que la pagination du texte annoté dans le volume concerné. Le titre n'est pas répété lorsque plusieurs notes apparaissent dans la même œuvre. Nous indiquons en outre les références au passage correspondant dans les *Ceuvres complètes* (OCV) en cours de publication à Oxford ou dans l'édition Moland (M) lorsque le texte n'a pas encore été édité dans les OCV, sans toutefois harmoniser la présentation : par pragmatisme, cette indication peut apparaître avant ou après les auto-notes pour se conformer à leur diversité. Lorsque des notes successives apparaissent sur la même page de M ou des OCV, nous ne répétons pas les références. Dans tous les cas, nous indiquons, entre crochets, si ces notes sont reprises dans les exemplaires [BV3464-2], [Balleidier] ou [Keate]. L'édition de ces auto-notes se trouve parfois agrémentée d'un commentaire relatif à leur nature et destination éditoriale. Nous distinguons la main de Voltaire et celle de Wagnière par les abréviations « MV » et « MW », respectivement, qui sont suivies d'un point d'interrogation lorsqu'un doute subsiste sur l'auteur de l'intervention : tels sont les cas des soulignements et des textes rayés, dont la main ne peut être clairement identifiée mais que nous attribuons conjecturalement en fonction de la contextualité manuscrite. La référence à un « signet », sans autre mention, désigne un signet vierge constitué d'un papier du XVIII<sup>e</sup> siècle ; tout autre cas de figure est dûment précisé.

[I]

(1) *La Henriade*, « Avant-propos » : signet p. 12-13 [OCV, t. 2, p. 352] pour marquer l'addition de la page 13.

(2) Page 13 : la MV porte sous le titre, après ces mots « dans la préface de Mr. Marmontel » et sur la ligne suivante, « ce morceau est du Roi de Prusse » [BV3464-2 ; Keate ; Balleidier]. Sur le commentaire de cette auto-note, voir Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer », art. cit., p. 345-346.

[II]

(3) *Discours en vers sur l'homme*, I, p. 12-13 [OCV, t. 17, p. 464] : signet sans doute destiné à marquer la note de la page 15.

(4) Pages 14-15 : signet destiné à marquer la note de la page 15.

15 Nous avons réalisé ce travail il y a plus d'un an et nous l'avons partagé avec divers collègues. Depuis lors, il nous est apparu que nous avons omis de prendre en considération deux signets. Pour ne pas bouleverser la numérotation, nous avons intercalé ces deux références en reprenant le numéro de la note dont elles sont proches et en le faisant suivre de la lettre « a » : voir notes 16a et 134a.

(5) Page 15 : parenthèses ouvrantes ajoutées dans le corps du texte avant « a », « b » et « c » qui appellent les notes « (a) », « (b) » et « (c) » [OCV, t. 17, p. 466, notes a, b et c sans parenthèses ; Keate pour les deux premières corrections mais non pour la troisième].

(6) Pages 72-73 : signet placé entre *La Vie de Paris et de Versailles* [OCV, t. 31B, p. 279] et *Le Mondain* [OCV, t. 16, p. 295], probablement pour indiquer le début de cette dernière pièce [BV3464-2].

(7) *Le Mondain*, p. 74-75 [OCV, t. 16, p. 295] : signet indiquant le début de cette œuvre.

(8) *Épître sur la calomnie*, p. 94-95 [OCV, t. 9, p. 307] : signet pour indiquer la correction de la page 94 [BV3464-2].

(9) Page 94 [OCV, t. 9, p. 307] : « Obscurément tourmentans votre vie ». La MV surcharge le « s » de « tourmentans » pour le transformer en « t » [BV3464-2 ; Keate]. Coquille corrigée dans w70L, peut-être sur la base de cette auto-note.

270

(10) *À la même*, vers édités à la suite de *À Madame de \*\*\* sur un passage de Pope*, p. 148-149 : signet annoté de la MV : « p. 149. l. 4 / trace ou / grace<sup>16</sup> ». L'hésitation du poète renvoie aux vers suivants : « De votre esprit la force est si puissante, / Que vous pourriez vous passer de beauté ; / De vos attraits la trace est si piquante, / Que sans esprit vous m'auriez enchanté [...] » [M, t. 10, p. 477 : « De vos attraits la grâce est si piquante »]. Nous nous trouvons ici en présence d'une note atypique qui établit moins une correction qu'elle ne marque une hésitation de l'auteur s'interrogeant pour savoir s'il doit maintenir le texte en l'état ou le corriger. Aussi ne consigne-t-il pas cette correction dans le corps du texte mais sur un signet, tant pour le retirer au cas où il ne la maintiendrait pas que pour attirer son attention à l'occasion d'une future réédition de ses *Œuvres*.

(11) *Poème sur la loi naturelle*, p. 438-439 [OCV, t. 32B, p. 61] : signet pour indiquer la correction de la page 439.

(12) Page 439 : « De nos désirs fougueux la trompette fatale / Laisse au fond de nos cœurs la règle et la morale ». La MV raye le mot « trompette » pour le corriger en marge : « tempête ». Absente de l'édition de 1756, cette coquille a été reprise dans d'autres éditions subséquentes des *Œuvres*, dont celles de la *Collection complète* de 1768 et de 1770 [OCV, t. 32B, p. 61, avec « la tempête fatale... »].

[III]

(13) *Éléments de la philosophie de Newton* : signet, p. 122-123 [OCV, t. 15, p. 638], pour marquer la correction de la page 122.

<sup>16</sup> À noter que Voltaire, contrairement à Wagnière, dénombre les lignes d'une page sans tenir compte du titre courant.

(14) Page 122, « qu'on croye, toutes nos actions attachées » : la MV (?) raye la virgule [BV3464-2 : on croit deviner la présence de l'équivalent au XVIII<sup>e</sup> siècle de notre blanc correcteur pour masquer la virgule ; Keate]. Correction intégrée dans w70L.

[IV]

(15) « Des Langues », p. 7 [OCV, t. 45B, p. 10], « dans leur transmiration à Babylone ? » : point d'interrogation rayé par la MV (?) [Keate]. Correction incohérente dans la mesure où la tournure interrogative appelle un point d'interrogation. Elle ne semble pas être passée dans le *corpus*. Reprise dans « Keate », cette note semble bien être l'œuvre de l'auteur.

(16a) Pages 6-7 : signet pour marquer la note de la page 7.

(16) Page 7 [OCV, t. 45B, p. 11] : « Le Chinois & l'Arabe sont les plus anciennes langues de toutes celles qu'on parle aujourd'hui ». La MV ajoute en marge droite la note : « on peut / y ajouter / l'indien » [Keate].

(17) Pages 14-15 : signet pour marquer les notes de la page 15.

(18) Page 15 : « Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie [...] ». La MV porte en marge droite : « toutes / ces expres / sions sont / de m<sup>r</sup> / deslandes / dans / l'histoire / de la / philoso / phie<sup>17</sup> » [OCV, t. 45A, p. 19, sans référence à cette note ; l'auteur de ces formules ne semble donc jamais avoir été identifié par les éditeurs successifs faute de connaissance des auto-notes] [Keate]. Les références de Voltaire à cet ouvrage ne sont pas littérales mais assez fidèles. Ainsi là où Voltaire cite « les éclipses sont en droit d'effrayer », Deslandes écrivait : « Les Eclipses paraissent de tems immémorial en droit d'effrayer les hommes ; car de quoi ne sont-ils point effrayés<sup>18</sup> ? », etc. Les mêmes expressions seront critiquées dans l'article « Franc, ou franq ; France, François, Français » des *Questions sur l'Encyclopédie* (OCV, t. 41, p. 519-520, là encore sans identification de l'auteur).

(19) *Pensées sur l'administration publique*, § 35, p. 27 [OCV, t. 32A, p. 326] : « Il est faux qu'il [le grand Turc] soit le maître du bien de ses sujets ». La MV (?) raye les mots « le maître ».

(20) *Sottise des deux parts*, p. 64-65 [OCV, t. 3A, p. 222-223] : signet annoté de la MV mais déchiré pour indiquer la correction de la page 65 : « 1 » suivi de neuf « 0 » – et peut-être plus – pour exprimer un milliard. Tiré d'un manuscrit

17 Voltaire possédait l'*Histoire critique de la philosophie* d'André-François Boureau-Deslandes dans l'édition d'Amsterdam de 1737 (3 vol., BV517), qu'il avait annotée (voir CN, t. 1, p. 505-506). Il avait également annoté un exemplaire possédé par Formey pour dénoncer le style de Boureau-Deslandes, jugé « plat » et impropre : voir Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, « Voltaire annotateur de Boureau-Deslandes : une anecdote relatée par Formey », *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 351-354.

18 A.-F. Boureau-Deslandes, *Histoire critique de la philosophie*, op. cit., t. II, p. 8.

inconnu (document comptable? feuille de calcul?), ce signet comporte des annotations sans rapport avec l'imprimé qu'il signale.

(21) Page 65 : « il falait payer chez un Juif » [OCV, t. 3A, p. 223]. La MV (?) surcharge le « z » pour le transformer en « r » et corriger en « payer cher », rectifiant ainsi une regrettable coquille qui a perduré dans plusieurs éditions. Absente de l'édition Walther de 1752 (t. 2, p. 15) et de l'édition Cramer de 1756 (t. 4, p. 95), elle semble avoir été introduite par la présente édition et perdurer jusque dans Kehl (κ84, t. 43, p. 218), Beuchot ainsi que dans les éditions contemporaines de ce célèbre pamphlet.

(22) Pages 66-67 [OCV, t. 3A, p. 226] : signet pour marquer la correction de la page 67.

272 (23) Page 67 : « Qui sait aujourd'hui s'il y a eu des Orèbités, des Osmites, des Indorsiens ». La MV (?) raye la troisième lettre d'« Indorsiens » pour transformer ce mot en « Indorsiens ». Elle porte également le signe *deleatur* en marge. Cette correction ne semble pas être passée dans le *corpus*. Au demeurant, les substantifs *Indorsiens* et *Indorsiens* qui, dans le contexte, désignent des sectaires, constituent autant d'hapax voltairiens. Aucune secte connue ne porte ces noms. Voltaire semble avoir voulu désigner les « Amsdorfiens », disciples de Nicolaus von Amsdorf, le premier évêque luthérien qui estimait que les œuvres ne sont pas seulement inutiles au salut mais qu'elles sont même dangereuses<sup>19</sup>.

(24) *De l'homicide de soi-même*, p. 92-93 : signet annoté par la MV : « Suicide ».

(25) *De Prior, du poème singulier d'Houdibras, et du doyen Swift*, p. 224-225 [Lettres philosophiques, « Lettre XXII. Sur M. Pope et quelques autres poètes fameux », M, t. 22, p. 173] : signet de la MV avec l'inscription « 100000 / 20000 – » pour marquer la note de la page suivante. Ce signet semble tiré d'un manuscrit de comptes ou d'un document similaire ; hormis sa fonction de signalisation, il n'entretient aucun rapport avec le texte auto-annoté.

(26) Page 225 : « Notre grand héros d'Albion, / Grimpé dessus sa haridelle, / Pour venger la religion, / Avait à l'arçon de sa selle / Deux pistolets et du jambon ». La MV porte au-dessus du deuxième vers « mais il n'avait qu'un éperon », biffe ce vers, qu'il réécrit au-dessous du dernier [M, t. 22, p. 173 : même correction avec « Mais il n'avait qu'un éperon »].

(27) *Lettre à Monsieur T\*\**, p. 289 : « La livre de gros des hollandais n'est plus qu'environ quatre francs ». Curieusement, la MV biffe le « r » de « livre ». Les lettres « a » et « re » de « quatre » sont biffées et les lettres « i » et « z » sont ajoutées dans l'interligne supérieur pour corriger ce mot en « quinze » [Observations sur MM. Jean Lass, Melon et Dutot sur le commerce, le luxe, les monnaies et les

19 Voir *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 1207 (20 janvier 1909), vol. 59, col. 72-74.

*impôts*, M, t. 22, p. 366 : « La livre de gros des hollandais n'est plus qu'environ douze francs »].

[V]

(28) *De Dioclétien*, p. 29 [OCV, t. 45B, p. 167]. Dans la phrase « *Dioclétien* L'assembla l'armée », la MV (?) raye le « L » devant le mot « assembla » [Keate]. Coquille propre à cette édition, corrigée dans w70L. L'édition genevoise de 1770 corrige comme suit : « rassembla » (OCV, t. 45B, p. 167, variante de la ligne 12).

(29) *De Julien*, p. 49 [OCV, t. 45B, p. 193-194] : « [...] l'impératrice *Eusébie* femme de son oncle *Constance*, qui après avoir eu la cruauté de proscrire son enfance [...] ». La MV porte « le » au-dessus du mot « qui », ainsi corrigé en « quel » [BV3464-2 avec « lequel » ; Keate]. Cette correction est incohérente : la leçon « lequel » eût été préférable. Aussi semble-t-elle, malgré BV3464-2, n'être jamais passée dans le *corpus*.

(30) *Zadig*, « Des disputes et des audiences », p. 82 [OCV, t. 30B, p. 147] : « *Zadig* entra dans le temple en sautant à pieds (oints, & il prouva ensuite par un discours éloquent [...] ». La MV (?) corrige par surcharge d'un « j » (« oints » en « joints ». Coquille propre à cette édition [BV3464-2 ; Keate].

(31) *Sur la Police des spectacles*, p. 236 [OCV, t. 28A, p. 77] : « Au lieu qu'on ne représente pas un seul poète dramatique ». La MV raye les lettres « te » et ajoute dans l'interligne supérieur « me » pour corriger « poète » en « poème » [BV3464-2 : MW par surcharge d'un « me » ; Keate]. Correction enregistrée dans les OCV : « Au lieu qu'on ne représente pas un seul poème dramatique ».

(32) *Diatribes du docteur Akakia*, p. 254-255 [OCV, t. 32C, p. 153-158] : signet triangulaire pour marquer les points 6-10 de l'« Examen des lettres d'un jeune auteur ».

(33) *D'Ovide*, p. 298-299 [OCV, t. 45B, p. 364-365] : signet pour marquer la critique que Voltaire effectue des remarques de Bayle à l'encontre d'Ovide.

(34) *De Socrate*, p. 307 [OCV, t. 45B, p. 371] : « Ils étaient sages comme *Alexandre* était guerrier, comme *Homère* était poète, & *Apelle* peintre, par la force, & une nature supérieure ». La MV surcharge d'un « d' » la dernière esperluette, le texte devenant « la force d'une nature supérieure » [BV3464-2 ; Keate]. Selon les OCV (variante de la ligne 19), la correction est passée dans w72P, l'édition de Kehl établissant la leçon « par une force et une [...] ».

(35) Page 309 [OCV, t. 45B, p. 373] : « [...] que *Pomone* ne donnait point des fruits, que *Neptune* ne donnait point des chevaux ». La MV (?) barre les « s » dans les deux articles [BV3464-2 ; Keate]. Selon les OCV (variantes des lignes 54 et 55), ces deux corrections ont été enregistrées dans w71L et w72P.

(36) *Dialogues entre Lucrèce et Posidonius*, p. 336-337 : signet annoté par la MV : « 1524 / Stofler / prédit le / deluge » (dans la date « 1524 » le deuxième

chiffre était un « 2 » surchargé par la MV en « 5 »] [*OCV*, t. 45B, p. 342, sans mention de cette note]. Voltaire semble avoir trouvé cette allusion à la prédiction apocalyptique de Johannes Stöffler dans l'article « Stofler » du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle.

[VI]

(37) *L'Écossaise*, acte I, scène 7, p. 46-47 [*OCV*, t. 50, p. 386-387] : signet pour marquer les corrections des pages 46 et 47.

(38) Page 46 : « *Fabrice* / À moi, Madame ? / *Lady Alton* / À vous, malheureux. / *Fabrice* / Quelle diablesse de femme ! / Fin du premier acte ». Un papier de la MW, partiellement corrigé par Voltaire, est collé sur la page pour recouvrir et corriger toutes les répliques après la didascalie nominative « *Lady Alton* » : « A vous, malheureux [le dernier mot est rayé, surchargé et remplacé dans l'interligne supérieur par la MV : « *fabrice à vous* »] que je ferai punir de l'affront que vous me / faites[.] / *Fabrice*[.] / Moi vous faire des affronts, madame, et je n'ai pas / l'honneur de vous connaître. / *Lady Alton*[.] / Bon, bon, on tue tous les jours des gens qu'on ne connaît / Pas, vous me tuez, vous dis-je. / *Fabrice*[.] / Je vous tue ! / *Lady Alton*[.] / Oui, suivez moi, malheureux / *Fabrice*[.] / *Quelle diablesse de femme !* » [BV3464-2 ; Keate]. Les *OCV*, qui ignorent ces manuscrits, notent que cette addition n'apparaît que dans les éditions T67 (le *Théâtre* de Voltaire édité par la Veuve Duchêne) et W70L (l'édition lausannoise de Grasset).

(39) Acte II, scène 1, p. 47 [*OCV*, t. 50, p. 389] : « *Fabrice*. [...] si vous connaissiez ces mœurs, vous les respecteriez. » Après cette dernière ligne de la page, la MW raye la réclame (« *LADY* ») et écrit : « *Lady Alton* / Laissez moi, vous m'importunez / *Fabrice* / Oh quelle femme ! quelle femme ! » [BV3464-2 ; Keate].

(40) Acte II, scènes 1 et 2, p. 48 [*OCV*, t. 50, p. 389-390] : « *LADY ALTON*. / Laissez-moi vous m'importunez. / *FABRICE*. / Oh quelle femme ! quelle femme ! / *LADY ALTON*, (elle va à la porte de Lindane, & frappe rudement.) / Qu'on m'ouvre. / SCENE II. / *LINDANE*, *Lady ALTON*. / *LINDANE*. / Eh qui peut frapper ainsi ? & que vois-je ? / *Lady ALTON*. / Répondez-moi [...] ». Un papier de la MW est collé sur tout le haut de la page pour recouvrir le texte jusqu'à « Répondez-moi » exclu : « *Lady Alton* (elle va à la porte de Lindane et frappe / rudement). / Qu'on m'ouvre ! / Scène 2<sup>de</sup> *Lindane*, *Lady Alton* / *Lindane* / Eh ! qui peut frapper ainsi ? et que vois-je / *Lady Alton* / Connaissez-vous les grandes passions mademoiselle ? / *Lindane* / hélas ! madame, voilà une étrange question. / *Lady Alton* / Connaissez vous l'amour véritable ? non pas l'amour insipide, l'amour / langoureux, mais cet amour-là qui fait qu'on voudrait / empoisonner sa rivale, tuer son amant et se jeter ensuite / par la fenêtre ? / *Lindane* / mais c'est la rage dont vous me parlez là. / *Lady Alton* / Sachez que je n'aime point autrement, que je suis jalouse, / vindicative, furieuse, implacable. /

Lindane / Tant pis pour vous, madame» [BV3464-2 ; Keate]. Ces additions ont intégré le *corpus* dès l'édition genevoise de 1768 (t. 7, p. 197-198). Elles sont enregistrées dans les *OCV*, qui suit w75G mais qui ignore les présentes notes.

(41) Acte II, scène 8, p. 70 [*OCV*, t. 50, p. 414] : réplique de Fabrice, «[...] c'est notre faiseur de feuilles [...]». La MW place un appel de cette note après ces trois derniers mots qu'elle raye pour les remplacer en marge par «folliculaire». Variante manuscrite non signalée par les *OCV*; elle a pourtant été imprimée dans w70L (t. 19, p. 304), preuve que Grasset a eu accès à un document dérivé de BV3464-1.

(42) *Socrate*, acte I, scène 1, p. 128 [*OCV*, t. 49B, p. 301, l. 8-9] : réplique de Socrate, «[...] je ne vous demande que deux grands candelabres d'argent, & à vous une demi-douzaine de robes». La MW ajoute en marge après ces derniers mots : «de soie brochée d'or». Selon les *OCV*, cette variante est passée dans l'édition w70L (t. 19, p. 361) et dans Kehl.

(43) Acte I, scène 2, p. 130 : tirade d'Anitus, après «bons qu'à étouffer» [*OCV*, t. 49B, p. 304, l. 58], le pronom «Je» est rayé et un papillon de la MW est collé pour porter l'addition suivante : «s'il y avait seulement dans athènes cinq ou six sages qui eussent / autant de considération que lui, c'en serait assez pour m'ôter la moitié / de mes rentes et de mes honneurs. / Drixa / Diable! voilà qui est sérieux cela. / Anitus / En attendant que je l'étrangle je vais lui parler sous ces portiques / et conclure avec lui l'affaire de mon mariage. / Drixa / Le voicy : vous lui faites trop d'honneur ; je». Le papillon laisse subsister la réclame «vous» et le texte reprend à la page suivante avec «vous laissez». Selon les *OCV*, cette variante est passée dans w70L (t. 19, p. 364) et dans k84.

(44) Page 131 [*OCV*, t. 49B, p. 304, l. 63] : «Anitus. Les dieux vous conduisent, ma chère Drixa ; servez-les toujours [...]». La MW place un appel de note après cet adverbe et porte en marge les mots suivants : «Gardez-vous de / ne croire qu'un / seul Dieu». Selon les *OCV*, cette variante est passée dans w70L (t. 19, p. 364) comme dans k84.

(45) Acte I, scène 4, p. 133 [*OCV*, t. 49B, p. 306, l. 100-101] : «Socrate. Voilà un homme des plus considérables qui s'offre pour être votre époux». La MW place un appel de note après «Voilà un homme»; elle raye «des plus considérables» qu'elle corrige en marge : «d'un grand rang / le premier prêtre / d'athène». Selon les *OCV*, cette addition est passée dans w70L (t. 19, p. 367).

(46) Acte II, scène 7, p. 154-155 [*OCV*, t. 49B, p. 322-324] : signet russe du XIX<sup>e</sup> siècle pour marquer les corrections figurant sur ces deux pages.

(47) Pages 154-155 [*OCV*, t. 49B, p. 322-324] : dans les didascalies nominatives comme dans les répliques, la MW corrige systématiquement les noms de «Grafios» en «Nonoty» (cinq corrections page 154 et une page 155)

et de « Bertillos » en « Bertios » (une correction sur chaque page). Selon les *OCV*, cette addition est passée dans w70L (t. 19, p. 386-388).

(48) Pages 155-156 [*OCV*, t. 49B, p. 324, l. 165-167] : « [p. 155] Je fais voir adroitement en passant du [réclame : cahos] [p. 156] cahos aux jeux olympiques, que Socrate pervertit la jeunesse. » La MW corrige la réclame de la page 155 et le premier mot de la page 156 en « chaos ». Correction dûment consignée dans w70L (t. 19, p. 388).

(49) Acte II, scène 9, p. 159 [*OCV*, t. 49B, p. 327, l. 207-208] : « Il dit qu'il y a trop d'or & trop d'argent inutiles dans le temple ». Addition marginale de la MW : « , que les pauvres meurent de faim, et / qu'il faut les soulager ». Comme le notent les *OCV*, cette addition est passée dans w70L (t. 19, p. 392) et dans K84.

(50) Acte II, scène 10, p. 161, note [*OCV*, t. 49B, p. 329, note a] : « On prétend que la servante de La Fontaine en disait autant de son maître : ce n'est pas la faute de Mr. Tompson<sup>20</sup> si Xantippe l'a dit avant cette servante. Mr. Tompson a peint Xantippe telle qu'elle était ; il ne devait pas en faire une Cornélie. » La MW raye les deux mentions de « Mr. Tompson » pour porter en marge « l'auteur » en lieu et place de la première suppression et ajoute « il » au-dessus de la seconde. Le texte devient donc : « ce n'est pas la faute de l'auteur si Xantippe l'a dit avant cette servante. Il [...] ». Ces modifications sont passées dans w70L (t. 19, p. 394). Elles n'apparaissent pas dans les variantes des *OCV*.

(51) Acte II, scène 10, p. 162 [*OCV*, t. 49B, p. 329, l. 250-252] : « Tout est dans l'ordre éternel, & ma volonté doit y être. / MELITUS. Qu'on entraîne ce raisonneur. » Papillon de la MW collé après « ma volonté doit y être » pour amplifier la réplique : « Mélitus / Qu'on entraîne ce raisonneur. Voilà comme ils sont tous ; ils vous poussent des / arguments jusques sous la potence. » Cette addition est passée dans w70L (t. 19, p. 395). Les *OCV* notent cependant que cette addition est passée dans le *corpus* avec la variante « porte » au lieu de « potence ».

(52) Acte III, scène 1, p. 167 [*OCV*, t. 49B, p. 333, l. 36-39] : « Si nos ancêtres ont dit que le Dieu suprême descendit dans les bras d'Alcmène, de Danaé, de Semelé, & qu'il en eut des enfans, nos ancêtres ont imaginé des fables dangereuses. » La MW raye les mots « de Danaé, de Semelé, & qu'il en eut des enfans, » pour les remplacer dans l'interligne supérieur par « et en eut un enfant ». Selon les *OCV*, cette modification est passée dans w70L (t. 19, p. 400).

(53) Page 167, même paragraphe [*OCV*, t. 49B, p. 334, l. 47] : « il n'y a d'autre manière d'être les enfans de Dieu, que de chercher à lui plaire, & d'être

20 Voltaire attribue *La Mort de Socrate* à un certain « Tompson », sans doute le poète écossais James Thomson, l'auteur de *Sophonisbe* et du poème des *Saisons*.

juste.» La MW (?) raye l'article «les». Passée dans w70L (t. 19, p. 400), cette modification n'est pas signalée dans les variantes des *OCV*.

(54) Page 169 [*OCV*, t. 49B, p. 336, l. 85-87] : «Vous n'êtes plus ces juges établis par Minerve, vous devenez comptables de vos arrêts, vous ne devez plus juger que suivant les loix.» La MW place un appel de note après «établis par», elle raye les mots «Minerve, vous devenez comptables de vos arrêts» qu'elle remplace en marge par : «les loix fonda= / =mentales de / minerve, vous / n'êtes plus les / maîtres de l'état». Comme le notent les *OCV*, cette addition est passée dans w70L (t. 19, p. 402).

(55) Acte III, scène 3, p. 173 [*OCV*, t. 49B, p. 340, l. 153-154] : «XANTIPPE : C'est bien dit; mais que nous veut ce vilain homme avec son gobelet?» Appel de note après «dit» et, en bas de page, addition de la MW : «je n'entends rien, on pensera toujours ce qu'on a pensé. est-ce qu'on / se mouchera toujours parce qu'on s'est mouché? mais que», le texte reprenant avec «que nous veut ce vilain». Comme le signalent les *OCV*, cette addition est passée dans w70L (t. 19, p. 407).

(56) Page 175, note [*OCV*, t. 49B, p. 341, note b] : «*Semper ad eventum festinat*<sup>21</sup> : voilà la grande règle que Mr. Tompson a observée.» La MW (?) raye «que Mr. Tompson a observée». Cette suppression est passée dans w70L (t. 19, p. 409). Elle n'est cependant pas signalée dans les variantes des *OCV*.

(57) Page 176 [*OCV*, t. 49B, p. 342, l. 182-183] : «Et peut-on n'en pas verser après cette sentence affreuse, après cet empoisonnement juridique?» La MW ajoute à la suite et dans le corps du texte : « , ordonné par des ignorants pervers qui ont acheté cinquante / mille *dragmes* [*sic*] le droit d'assassiner leurs concitoyens impunément?» La première lettre du mot manuscrit «ordonné» surcharge le point d'interrogation imprimé. Comme le signalent les *OCV*, cette addition est passée dans w70L (t. 19, p. 409-410, avec la même leçon «dragmes»).

(58) *Candide*, chap. 11, «Histoire de la Vieille», p. 215 : «Je suis la fille du pape Urbain dix, et de la princesse de Palestrine.» La MW porte un appel de note après «Urbain dix» et, en bas de page, la note suivante : «\* voiez l'extrême discretion de l'auteur; il n'y eut jusqu'à present / aucun pape nommé urbain dix. il craint de donner une bâtarde à un / pape connu. ô la circonspection! ô la délicatesse de conscience!» Cette addition était connue par les *Notes* de Wagnière sur l'édition de Kehl : voir Andrew Brown, «Calendar of Voltaire's manuscripts other than correspondence», *SVEC*, n° 77 (1970), p. 13-101 (ici, p. 67) et V. S. Lublinsky, *Novye teksty perepiski Voltera*, Moscou et Leningrad, 1956-1970, 2 vol., t. II, p. 328. Elle n'a intégré le *corpus* que dans les éditions données par René Pomeau de *Candide* (*OCV*, t. 48, p. 153, variante de la l. 5). Ces *Notes*

21 Horace, *De Arte poetica*, v. 148 : «Il se hâte toujours vers le dénouement».

ont été écrites par Wagnière en 1784 alors que la Bibliothèque de Voltaire était établie en Russie ; on en conclut qu'il avait conservé un relevé de cette auto-note ainsi que de nombreuses autres, comme cela a été récemment établi en ce qui concerne les additions qu'il a apportées à l'*Essai sur les mœurs*<sup>22</sup>.

(59) Chap. 26, « D'un souper que Candide & Martin firent avec six étrangers, & qui ils étaient », p. 297 : « Quel est donc, disaient les cinq Rois, ce simple particulier qui est en état de donner cent fois autant que chacun de nous et qui le donne ? » La MW ajoute un « t » après le pronom démonstratif de « ce simple particulier », raye ces deux mots qu'il remplace dans l'interligne supérieur par le mot « homme », place un appel de note après « donne ? » et, en marge, ajoute : « êtes vous roi / aussi, Monsieur ? / non messieurs et / n'en ait [*sic*] nulle / envie. » Mêmes références à A. Brown et V. S. Lublinsky que dans la note précédente ; texte édité dans *OCV*, t. 48, p. 242, variante des l. 94-95.

278

(60) Chap. 27, « Voyage de Candide à Constantinople », p. 298 : « c'est une bagatelle qui ne mérite pas nôtre attention. » La MW raye le substantif « bagatelle » qu'il remplace dans l'interligne supérieur par « chose » ; elle place un appel de note après « attention » et porte en marge la note : « qu'importe avec / qui l'on soupe / pourvu qu'on fasse / bonne chère. » Mêmes références à A. Brown, p. 67-68, et V. S. Lublinsky, p. 328-329, que dans la note 58 ; texte édité dans *OCV*, t. 48, p. 243, variante des l. 19-20.

#### [VII]

(61) *L'Éducation d'un prince*, p. 38 [*OCV*, t. 57, p. 79, v. 59], « Le timide Alamon, / Vainement attendu, s'arrachait à ses charmes [...] ». La MV (?) surcharge la lettre « u » d'« attendu » par « ri » pour corriger ce participe présent en « attendri » [BV3464-2 ; Keate]. Cette malencontreuse coquille a perduré dans diverses éditions Cramer, dont les *Contes de Guillaume Vadé*, w70g et w72x. Elle n'est pas signalée dans les *OCV*, qui n'ont pas connaissance de cette auto-note.

(62) « Chant détaché d'un poème épique », p. 119 : « C'est mon soutien, c'est mon cher Meaulabelle p) » [*La Pucelle*, chant XVIII, *OCV*, t. 7, p. 540, v. 181, et t. 57B, p. 293-295]. La MV raye l'anagramme « Meaulabelle » pour la remplacer par le nom propre « la beaumele » (lire : « La Beaumelle »). La correction n'est pas reportée dans la note (p) de bas de page. Selon les *OCV* (t. 7, p. 540, variante du v. 181), l'anagramme « Meaulabelle » est propre au volume ici annoté.

(63) *Le Préservatif*, p. 148-149 [M, t. 22, p. 371] : signet annoté par la MV, « [f]aux<sup>23</sup> / Le pre / servatif / nest / point / demoi ».

<sup>22</sup> Voir l'*Essai sur les mœurs*, *OCV*, t. 27, p. 405-422.

<sup>23</sup> Le haut du signet est déchiré. Nous restituons la première lettre.

(64) Page 148 : en haut, au-dessus de la pagination, note de la MV : « cet ouvrage n'est point demoi » (BV3464-2<sup>24</sup>; Keate; Balleidier].

(65) Page 148 : en bas, note de la MV : « il est de M de la mare » [Keate; Balleidier]. Pour le commentaire de ces trois notes, voir Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer », art. cit., p. 347-348.

(66) *Plan de la tragédie d'Hamlet*, p. 210-211 [*Appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un écrivain anglais*, M, t. 24, p. 193-203] : signet marquant des pages non annotées.

(67) *Des divers changemens arrivés à l'art tragique*, p. 240-241 [*Appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un écrivain anglais*, M, t. 24, p. 218] : « Dans les beautés frappantes de notre théâtre, il y avait un autre défaut caché, dont on ne s'était pas aperçu, parce que le public ne pouvait avoir par lui-même des idées plus fortes que celles de ses grands maîtres. Ce défaut ne fut relevé que par Saint-Evremond ; il dit que *nos pièces ne font pas une impression assez forte ; que ce qui doit former la pitié, fait tout au plus de la tendresse ; que l'émotion tient lieu de saisissement, l'étonnement de l'horreur ; qu'il manque à nos sentimens quelque chose d'assez profond.* » Signet annoté de la MV : « Stevrém<sup>t</sup> [*lire* : Saint-Ëvremond] / vrai / défaut / du theat[re] / francais<sup>25</sup> ». Nous ne nous trouvons pas ici en présence d'une note destinée à un éditeur mais d'un signet destiné à marquer un passage que Voltaire souhaitait garder en mémoire ou réemployer dans son œuvre. Ce texte ne semble pas avoir fait l'objet d'un réemploi.

[VIII]

(68) *Histoire de Charles XII*, p. 92-93 : signet pour marquer le papillon de la page 92.

(69) Page 92 [*OCV*, t. 4, p. 180] : appel de note en forme de croix avant le début du dernier paragraphe et, sur un texte collé en bas de page, note de la MW : « (+) NB. Tout ce morceau a été copié mot pour mot par le père / Barre de S<sup>te</sup> genevieve dans son histoire d'Allemagne Tome 9 / page 15. ce religieux a pris plus de cinquante autres / articles de cet ouvrage qu'il a insérés dans son histoire » [BV3464-2; Keate; Balleidier]. Pour le commentaire des notes (69) et (71), voir Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer », art. cit., p. 348-349. Les *OCV* signalent (variante de la note [e]) que cette note a intégré le *corpus* après la présente édition annotée.

(70) Pages 100-101 : signet pour marquer le papillon de la page 100.

<sup>24</sup> Note de la MW sous le titre : « C'est [*sic*] ouvrage n'est point de moi ; il est de m<sup>r</sup>. de la mare ».

<sup>25</sup> Le signet avait été déplacé. Il se trouvait page 282 du volume. Il a depuis lors été restitué en sa bonne et due place, et les documents bibliographiques afférents ont été corrigés en conséquence.

(71) Page 100 [OCV, t. 4, p. 191, note (f)] : appel de note en forme de croix à la fin du premier paragraphe et papillon de la MW collé en bas de page : « (+) cela fut écrit en 1726. le nombre des habitans a été / augmenté depuis par l'affluence des étrangers et par / la police » [BV3464-2 ; Keate ; Balleidier]. Les OCV marquent (variante de la note (f)) que cette note n'a intégré le *corpus* qu'à partir de w68G. Pour son commentaire, voir la note 69 ci-dessus.

[IX]

(72) *Sémiramis et Oreste*, p. 116-117 : signet pour marquer la fin de la première pièce et le début de la seconde.

(73) *Oreste*, acte III, scènes 1 et 2 : signet pour marquer la correction de la page 169.

280 (74) Acte III, scène 2, p. 169 [OCV, t. 31A, p. 520] : dans le vers « Mais quoi ! les abuser par cette feinte horrible ? », la MV intercale « pour » entre « mais » et « quoi », raye « les », ajoute « l' » avant « abuser », transformant le vers comme suit : « Mais pourquoi l'abuser par cette feinte horrible ! » (omettant de transformer le point d'exclamation en point d'interrogation). Cette correction semble n'être jamais passée dans le *corpus*, fût-ce au titre de variante [Keate].

(75) *Dissertation sur l'Électre de Sophocle*, p. 256-257 [OCV, t. 31A, p. 603-604] : signet pour marquer les corrections des pages 256 et 257.

(76) Page 256 [OCV, t. 31A, p. 604, l. 324] : « L'atrocité du spectacle d'un père qui voit sur le théâtre même le sang de son propre fils [...] ». La MV surcharge le « v » de « voit » pour le transformer en « b » : « boit » [Keate]. Cette correction ne semble jamais avoir intégré le *corpus*. Voltaire critique ici le dénouement de la tragédie *Atrée et Thyeste* de Crébillon père où Thyeste voit le sang de son fils Plisthène dans une coupe que lui apporte Atrée : « Mais que vois-je, perfide ? Ah grands dieux ! quelle horreur ! / C'est du sang ! Tout le mien se glace dans mon cœur » (acte V, scène 5). Comme Atrée s'apprêtait à porter cette coupe à ses lèvres, les deux lectures, « voir » et « boire » sont également pertinentes. Les OCV ignorent cette variante qui semble être restée à l'état manuscrit.

(77) Page 257 [OCV, t. 31A, p. 605, l. 343-345] : « Les Grecs ont été charmés de celui [le récit] d'Euripide, où le meurtre d'Égiste est raconté fort au long. Comment notre nation pourrait-elle [...] ». Intervention difficile à comprendre : un trait vertical descend du dernier « e » d'« Égiste » pour bifurquer perpendiculairement sur la gauche afin de rayer les lettres « na » de « nation ». Accident de plume ?

(78) *Rome sauvée, ou Catilina*, acte IV, scènes 6 et 7, p. 410 [OCV, t. 31A, p. 247-248] : signet, pour marquer le début d'une nouvelle scène marquant la fin de l'acte.

[X]

(79) *L'Orphelin de la Chine*, acte III, scène 4, p. 60 [OCV, t. 45A, p. 173, v. 217] : dans ce vers, «Voilà mes passions, et ma seule science», le «sc» de science est recouvert sans que l'on puisse déterminer avec certitude s'il s'agit d'une tache d'encre ou d'une correction (dont le sens serait alors difficilement compréhensible).

(80) *Nanine*, acte III, scène 8 et dernière, p. 438-439 [OCV, t. 31B, p. 174] : signet.

[XI]

(81) *Tancrède*, acte III, scène 3, p. 57 [OCV, t. 49B, p. 187, v. 186] : «Éloignez-vous, venez». La MV ajoute, à la suite de cet hexasyllabe : «quittez ce lieu» et, à la suite, deux lettres illisibles. Cette correction ne semble pas avoir été reprise : elle en appelait une autre pour respecter le jeu des rimes. Dans l'un des manuscrits étudiés par les OCV, Voltaire avait de même tenté l'addition : «Hélas retirons-nous».

(82) Acte IV, scène 2, p. 70-71 : signet pour marquer la correction de la page 71.

(83) Page 71 [OCV, t. 49B, p. 203] : «Tout est approfondi dans cet affreux mystère». La MV raye l'adjectif «affreux» pour le remplacer, en marge, par «honteux» [Keate].

(84) Acte V, scène 5, p. 90 [OCV, t. 49B, p. 223] : «Vous avoir conservé & la gloire & la vie». La MV raye les deux esperluettes, portant la préposition «avec» au-dessus de la seconde. Elle transforme ainsi le vers comme suit : «Vous avoir conservé la gloire avec la vie». Elle porte par ailleurs un trait vertical en marge de ce vers [Keate]. Cette correction a intégré le *corpus* dans w68G mais ne semble pas apparaître dans les éditions données par Grasset.

(85) Acte V, scène 6, p. 91 [OCV, t. 49B, p. 225] : «Cette âme qu'enflammait un courage intrépide». La MV (?) porte un trait horizontal de part et d'autre du vers, sans que le sens de cette intervention puisse clairement être compris : s'agit-il de marquer un vers important ou, au contraire, de marquer un vers défaillant que Voltaire souhaitait modifier? [Keate].

(86) *Zulime*, acte II, scène 1, p. 241 [OCV, t. 18B, p. 241, v. 71-72] : «Vous vous connaissez mal en ces extrémités; / Atide & vos amis mourront à vos côtés.» La MV (?) porte un point final après le mot «mal» et un trait vertical après le dernier mot du premier vers pour, semble-t-il, transformer celui-ci et le suivant comme suit : «Vous vous connaissez mal. En ces extrémités[,] / Atide & vos amis mourront à vos côtés.» [Keate]. Les OCV indiquent dans leurs variantes qu'un manuscrit et deux éditions ont placé un point-virgule entre «mal» et «en ces extrémités».

(87) Acte II, scène 4, p. 248-249 [OCV, t. 18B, p. 251-252] : signet pour marquer la correction de la page 249.

(88) Page 249 [OCV, t. 18B, p. 252, v. 230] : « Qui des bords syriens gouvernent les provinces ». La MV raye le mot « syriens » pour le remplacer dans l'interligne supérieur par « affricains » [Keate]. En 1756, Voltaire avait remanié *Zulime*, créée en 1740, pour en déplacer l'action de l'Afrique vers la Syrie. En 1761, il l'a toutefois relocalisée en Afrique, ce qui rendait nécessaire la correction de ce vers. La leçon « syriens » a cependant subsisté dans diverses éditions. Selon les OCV, la leçon « africains » ne figure que dans un manuscrit et une seule édition (T64P).

(89) Page 251 [OCV, t. 18B, p. 254, v. 292] : « Seront assez hardis pour l'ôter de mes bras ». La MV raye « l' » pour le surcharger en « t' » [Keate]. C'est la bonne leçon qui figurait dans le premier des manuscrits ayant servi de base à l'édition de cette pièce. Les OCV signalent qu'elle figure dans T64P.

(90) Acte III, scène 3, p. 256-257 [OCV, t. 18B, p. 260-265] : signet dont la fonction est difficile à déterminer.

(91) Acte IV, scènes 2 et 3, p. 270-271 [OCV, t. 18B, p. 276-277] : signet pour marquer la correction de la page 270.

(92) Acte IV, scène 2, p. 270 [OCV, t. 18B, p. 277, v. 38] : « Quoi! les pleurs quelquefois ne portaient point du cœur! » La MV (?) raye la diphtongue « ai » et la surcharge en « t » pour mettre le verbe « partir » au présent de l'indicatif [Keate]. Cette leçon figure également dans un manuscrit ayant servi de base à l'édition de cette pièce dans les OCV (MS4). Elle a intégré de nombreuses éditions des *Œuvres*, y compris w68G (t. 4, p. 374) et k84 (t. 3, p. 60).

(93) Acte IV, scène 4, p. 270 [OCV, t. 18B, p. 280, v. 98] : « Il le faut mériter, je vais en votre nom ». La MV (?) introduit un point après le mot « mériter ». Elle corrige le « j » minuscule de « je » en « J » majuscule [Keate]. La première de ces corrections introduit, page 271, une tache d'encre qui ne constitue donc pas une note marginale. Cette variante n'apparaît pas dans les OCV. w68G (t. 5, p. 377) intègre un point-virgule; w75G ne modifie pas le texte (t. 5, p. 336); k84 intègre en revanche cette correction (t. 3, p. 63).

(94) *Le Droit du seigneur*, acte I, scène 3, p. 303 [OCV, t. 50, p. 74, v. 169] : « Moi je les suis; et dès que je l'aurai, ». La MV raye le « s » de l'article « les » et introduit en marge droite le signe *deleatur* [Keate]. Cette correction semble n'être passée dans le *corpus* qu'avec l'édition de Kehl; elle figure en effet dans l'édition encadrée corrigée par Voltaire à la fin de 1777-1778 (w75G\*), preuve que certaines notes de BV3464-1, restées inexploitées pendant dix ans, ont servi à établir les annotations de l'exemplaire connu sous le nom de « l'encadrée de Leningrad ».

(95) Acte II, scène 6, p. 334-335 [OCV, t. 50, p. 113-114] : signet dont la fonction est difficile à comprendre.

(96) Acte IV, scène 6, p. 371 [OCV, t. 50, p. 161, v. 168] : « Consolons nous, tout le mal est passé ». La MV ajoute dans l'interligne supérieur les mots « le plus fort » au-dessus de « tout le mal est passé » pour corriger le texte comme suit : « Consolons nous, le plus fort est passé » (sans rayer les mots remplacés) [Keate]. Selon les OCV, Voltaire avait déjà corrigé un manuscrit en ce sens ; la correction semble avoir intégré le *corpus* dès w68G (t. 5, p. 79).

[XII]

(97) *Essay sur l'histoire générale [...]*, chapitre 1, p. 20 [OCV, t. 22, p. 34] : « Homère qui fleurit un siècle après le Philosophe Chinois [Confucius], ne parle jamais que de chars à deux ou à trois chevaux ». La MV raye « un siècle après » pour porter dans l'interligne supérieur la correction « quatre siècles avant » [Keate]. Cette erreur figurait déjà dans l'édition de 1761 donnée par Cramer de la *Collection complète* (t. 11, p. 20).

[XIII]

(98) *Essay sur l'histoire générale [...]*, chapitre 53, « Les Croisés envahissent Constantinople », p. 100-101 [OCV, t. 23, p. 344-348, chap. 57] : signet russe du XIX<sup>e</sup> siècle avec texte imprimé en caractères cyrilliques pour marquer les pages consacrées, selon les notes imprimées en marge, à la période allant de « 1185 » à « 1204 ». Le texte du signet n'entretient aucun rapport avec le texte de Voltaire : c'est un bref poème d'amour.

(99) Chapitre 56, « De l'Orient et de Gengis-kan », p. 144-145 [OCV, t. 23, p. 428-430, chap. 60] : signet pour marquer les pages consacrées, selon la note imprimée en marge, aux années « 1234-1235 ».

(100) Chapitre 57, « De Charles d'Anjou Roi des deux Siciles », p. 148-149 [OCV, t. 23, p. 434-439, chap. 61] : signet pour marquer le début de ce chapitre.

[XIV]

(101) *Essay sur l'histoire générale [...]*, chapitre 126, « Prog'res [*sic*] du luthéranisme en Suède, en Dannemarc, et en Allemagne », p. 354 : « Trévor Chancelier d'Angleterre du tems de Charles II [...] » [OCV, t. 26A, p. 9, chap. 130]. La MV raye le premier nom propre pour le corriger en marge : « cowper ». John Trevor (1637-1717) n'a jamais été chancelier, contrairement à Anthony Ashley Cooper (1621-1683). Nonnotte avait fait reproche à Voltaire de cette erreur, que Voltaire a reconnue dans *Les Honnêtetés littéraires* (OCV, t. 63B, p. 125). Selon les OCV (t. 26A, p. 9, variantes de la l. 113 et n. 23), l'erreur a été perpétuée entre 1761 et 1768. Voir enfin D11758, Voltaire à Arthur Hill-Trevor, 8 mars 1764, « Commentary 1 », et D11767, Voltaire au même, 13 mars.

[XV]

(102) *Essay sur l'histoire générale [...]*, chapitre 162, « De l'invasion de l'Angleterre projetée par Philippe II », et chapitre 163, « Des Anglais sous Édouard VI, Marie, et Élisabeth », p. 266-267 [OCV, t. 26B, p. 49-71, chap. 166-167] : signet introduit pour marquer le début du chapitre 163.

(103) Chapitre 167, « De la France. Minorité de Charles IX », p. 300-301 [OCV, t. 26B, p. 114, chap. 171] : signet russe du XIX<sup>e</sup> siècle avec texte imprimé en cyrillique, pour marquer le passage relatif à l'assassinat du duc de Guise. Le texte du signet n'entretient aucun rapport avec le texte de Voltaire : c'est également (voir note 98) un bref poème d'amour.

(104) Chapitre 170, « De Henri IV », p. 388-389 [OCV, t. 26B, p. 233-234, chap. 174] : signet du XIX<sup>e</sup> siècle avec texte imprimé en français, pour marquer la déposition de Ravaillac. Le texte du signet n'entretient aucun rapport avec le texte de Voltaire : c'est encore un bref poème d'amour.

284

[XVI]

(105) *Essay sur l'histoire générale [...]*, chapitre 190, « Du Mogol », p. 302-303 [OCV, t. 26C, p. 275, chap. 194] : signet pour marquer le début du chapitre.

(106) Chapitre 191, « De la Chine, au dix-septième siècle, et au commencement du dix-huitième siècle », p. 312-313 [OCV, t. 26C, p. 285, chap. 195] : signet pour marquer le début du chapitre.

(107) Chapitre 192, « Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays », p. 324-325 [OCV, t. 26C p. 299, chap. 196] : signet pour marquer le début du chapitre.

(108) Chapitre 193, « Résumé de toute cette histoire », p. 338-339 [OCV, t. 26C, p. 320, chap. 197] : signet pour marquer le début de la section « DD [*sic* pour « DE »] LA SERVITUDE » de ce chapitre.

(109) Pages 342-343 : signet dans la section « Des mœurs asiatiques comparées aux nôtres » [OCV, t. 26C, p. 324, chap. 197] pour marquer la critique de l'idée de Montesquieu selon laquelle « il n'y a point de Républiques en Asie ».

[XVII]

(110) *Essay sur l'histoire générale [...]* [en fait le *Siècle de Louis XIV*], chapitre 17, « Traité avec la Savoye [...], p. 300-301 : signet pour marquer la feuille insérée page 301.

(111) Page 301 [M, t. 14, p. 347, note 1 – texte différent] : feuille insérée, écrite de la MW, pour commenter une note imprimée de Voltaire relative à La Beaumelle (« le Compilateur des Mémoires de Mad<sup>e</sup> de Maintenon »). Voltaire approuve le fond de la remarque de La Beaumelle qui relatait l'indiscipline du

« Régiment du Roi » en 1701, qui a rendu nécessaire le recours à la peine de mort pour dissuader les désertions. La Beaumelle attribuait cette information à une confidence du « Marquis de Nangis ». Voltaire a mis en doute cette source en rappelant que ce « Marquis, depuis Maréchal de Nangis », n'avait été promu à la tête dudit Régiment qu'en « 1711 ». Il accusait donc implicitement La Beaumelle d'avoir menti ou, à tout le moins, commis un anachronisme. Son auto-note vise à accréditer cette accusation : « Le marquis de Surville fait colonel du régiment / du Roi en 1693. Le Marquis du Barrail en 1706. / et m<sup>r</sup>. De Nangis succéda en 1711 au marquis du / Barrail. Le marquis de D'angeau en avait été / le premier colonel en 1664. Ce Régiment entra le / premier dans les retranchements de Denain en 1711. / et ce fut lui à qui on dut en partie le salut de la / France. » Cette auto-note explicite et justifie, avec exactitude, une note imprimée que ce soit pour la garder en mémoire, pour l'amplifier dans une future publication ou pour en agrémenter un lecteur privilégié. Dans le cadre d'une stratégie tournée contre La Beaumelle, elle vise également à accréditer la thèse selon laquelle cet auteur aurait calomnié le règne de Louis XIV. Voltaire semble ne jamais en avoir fait d'usage éditorial.

[XVIII]

(112) *Essay sur l'histoire générale [...]* : présence à la fin du volume, avant le dernier plat, d'un signet non signalé dans le « passeport » du livre (sa description par les bibliothécaires russes). Il ne sert donc pas à marquer un texte : a-t-il été déplacé ?

[XIX]

(113) *Précis du Siècle de Louis XV*, chapitre 53, « Les Français prennent Madrasse [...] » [M, t. 15, p. 329] : « Ces deux villes rivales [Madras et Pondichéry] ne sont qu'à sept ou huit lieues l'une de l'autre ». La MV raye « sept ou » pour corriger dans l'interligne supérieur ces mots par « vingt » [Keate ; Balleidier]. Cette correction n'a pas été suivie d'effet en raison d'un remaniement global du chapitre : voir Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer », art. cit., p. 350.

(114) *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs*, p. 53 [texte relié à la suite du *Précis du Siècle de Louis XV*<sup>26</sup>] : « Plût à Dieu que ce titre [Charles le Mauvais] ne fût convenu qu'à lui ! » La MV raye « ne fût » pour le corriger dans l'interligne supérieur par « n'eut » [Keate]. Cette correction grammaticale pertinente a intégré le *corpus* dès 1769.

<sup>26</sup> Voir Voltaire, *Essai sur les mœurs*, éd. René Pomeau [1963], Paris, Bordas, 1990, coll. « Classiques Garnier », 2 vol., t. II, p. 929.

[XX]

(115) *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand. Tome premier*, chapitre 2, « Suite de la description de la Russie », p. 88-89 [OCV, t. 46, p. 495-500] : signet dans la section consacrée à la « Religion » s'ouvrant sur « Le christianisme ne fut reçu que très tard en Russie ».

(116) Chapitre 3, « Des ancêtres de Pierre le Grand », p. 108-109 : signet pour marquer la correction de la page 108.

(117) Page 108 [OCV, t. 46, p. 525, variante de la l. 201] : « *Foedor* [...] prit pour seconde femme en 1682. *Marthe Matéona*, fille du secrétaire *Nariskin* ». La MV (?) raye le nom de « *Nariskin* » [Keate]. Il semble que Voltaire ait pris conscience de son erreur en lisant une critique allemande de son ouvrage, publiée dans le *Journal encyclopédique* : voir D10661, à Pierre Rousseau, 20 août 1762. Dès 1763, Voltaire avait corrigé cette inexactitude au début du tome II dans un *erratum* (p. VII) : « P. 91. *Fille du Secrétaire Nariskin*, lisez, *Fille du Secrétaire Apraxin* ». Selon les OCV, Wagnière a reporté cette correction sur un exemplaire du premier volume de la première édition.

286

[XXI]

(118) *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand. Tome second*, p. 64-65 [OCV, t. 46, p. 754-755] : signet annoté par Voltaire, « Cela est / il vray? ». Interrogation que l'auteur s'adresse à lui-même et qui n'est donc pas destinée à un éditeur : elle ne semble pas avoir intégré le *corpus*. Elle concerne l'anecdote relative à « Charles Scavronsky », qui prétendait être le frère de Catherine I<sup>re</sup> de Russie. Par un repentir tardif, Voltaire semble éprouver des doutes à l'égard de cette histoire qu'il présentait comme authentique dans son œuvre imprimé.

[XXII]

(119) *La Pucelle*, chant II, p. 28-29 : signet pour marquer les corrections de la page 28.

(120) Page 28 [OCV, t. 7, p. 286, chant II, v. 209] : « Jeanne et Denis s'en vont droit à l'Eglise / Lors apaûrt dessus le maître Autel ». La MV corrige par surcharge les deux lettres constitutives de la coquille en portant « rut » au lieu de « ûrt » pour transformer « apaûrt » en « aparut » (comprendre : « apparut »). La correction a laissé une tache d'encre sur la page 29. Cette coquille éditoriale a été rectifiée dans toutes les éditions subséquentes du *corpus*.

(121) Chant VII, p. 184-185 : signet pour marquer les corrections de la page 184.

(122) Page 184 [OCV, t. 7, p. 426, chant X, v. 284] : « Etait actif, jeune, fringant comme elle ». Correction de la MV par surcharge de la lettre « u » pour établir la leçon « fringant », reprise par la suite dans le *corpus*.

(123) Chant XIII, p. 228-229 : signet pour marquer la correction de la page 228.

(124) Page 228 [OCV, t. 7, p. 464, chant XIII, v. 15-16] : « Au Paladin amoureux d'Angelique / Ren-moi la mienne, ô Jean second du nom ! » La MV corrige la coquille de la conjugaison du verbe « rendre » en ajoutant un « ds ». Cette correction n'a malheureusement pas été suivie d'effet dans diverses éditions subséquentes.

(125) Chant XIV, p. 258-259 : signet pour marquer la correction de la page 259.

(126) Page 259 [OCV, t. 7, p. 493, chant XIV, v. 291-292] : « De son genou pressant son adversaire, / Ren-toi, dit-il [...] ». Même correction de la MV que dans la note 124 ci-dessus par surcharge d'un « ds » et même remarque : coquille reproduite dans maintes éditions subséquentes.

(127) Chant XVII, p. 300-301 : signet pour marquer la correction de la page 301.

(128) Page 301 [OCV, t. 7, p. 524, v. 146], « Regardez-moi, je suis née en Poitou ; ». La MV raye les mots « , je suis née en » pour porter dans l'interligne supérieur la correction : « Chère enfant du ». La leçon que Voltaire retiendra finalement est : « Je cherche ici le héros du Poitou », ce qui rend sans objet la présente correction qui semble n'avoir jamais intégré le *corpus* et qui ne figure donc pas en variante des OCV, pas plus, d'ailleurs, que la variante : « Regardez-moi, je suis née en Poitou ; ».

(129) Chant XVII, p. 302-303 : signet pour marquer la correction de la page 302.

(130) Page 302 [OCV, t. 7, p. 524, v. 168] : « A peine ils sont de cheval descendu ». La MV ajoute la lettre « s » après le participe pour corriger comme suit : « descendus ». Cette erreur est malheureusement reproduite dans plusieurs éditions subséquentes.

### [XXIII]

(131) « Des Juifs depuis Saül », p. 196 [*La Philosophie de l'histoire*, chap. 42, OCV, t. 59, p. 232] : « Ils obtinrent quelques faveurs du Roi d'Egypte *Ptoloméé Epiphame* ». La MV surcharge la lettre « m » d'« Epiphame » pour la transformer en « n » et elle porte la même lettre dans l'interligne supérieur : « Epiphame » devient ainsi « Epiphane ». Cette coquille semble propre à la présente édition.

(132) « Des Prophètes juifs », p. 208-209 [*La Philosophie de l'histoire*, chap. 43, OCV, t. 59, p. 240] : signet annoté par la MV, « recom / mandé ». Ce signet marque un passage consacré au repas d'Ézéchiél dont Voltaire a souvent fait usage dans son œuvre pour tourner en dérision l'Ancien Testament.

(133) « De Josephé, historien des Juifs », p. 214-215 [*La Philosophie de l'histoire*, chap. 45, OCV, t. 59, p. 244-245] : signet pour marquer la note de la page 215.

(134) Page 215 [OCV, t. 59, p. 245] : note de la MV après « une tiare de lin, une robe de pourpre » : « n b / ce conte / se trouve / dans le / troisieme / livre d'Esdras / chapitres / 3 et 4 / Le troisie / me et le / quatrieme / livre / d'Esdras / ont été / universelle / ment / recus / de l'église / latine / jusqu'au / concile / de trente » [Keate]. Cette note semble n'avoir jamais intégré le *corpus*. Elle n'est peut-être destinée qu'à préciser au lecteur privilégié, celui d'une édition marginée par l'auteur, une référence obscure. Addition manuscrite inconnue des éditeurs.

[XXIV]

(134a) *Traité sur la tolérance*, chapitre 16, « Dialogue entre un mourant et un homme qui se porte bien », p. 152-153 [OCV, t. 56C, p. 229-231, l. 16-46] : signet pour marquer les pages s'ouvrant sur « [p. 151 : con] / fusément à mon oreille, elle troublent mon âme, elles rendent ma mort affreuse » et s'achevant sur « Comment ! quel intérêt ? si j'ai ta signature, elle me vaudra un bon Canoniat ».

288

[XXV]

(135) *Lettre sur Mademoiselle de Lenclos*, p. 6-7 [OCV, t. 32A, p. 345-346, l. 7-55] : signet pour marquer les pages s'ouvrant sur « que le Cardinal de Richelieu eut les premières faveurs de Ninon » et s'achevant sur « Il me semble que ce mot est bien philosophique. Elle mérita les qua- ».

(136) Pages 10-11 : signet pour marquer l'addition de la page 11.

(137) Page 11 [OCV, t. 32A, p. 357] : « Il ne faut pas qu'on s'étonne / Si toujours elle raisonne / De la sublime vertu / Dont Platon fut revêtu. / Car à bien compter son âge, / Elle doit avoir. .... / Avec ce grand personnage ». La MV porte la lettre « f » au-dessus des points de suspension pour suggérer le participe « foutu », qui figure en toutes lettres dans les *Carnets*<sup>27</sup> [Keate]. La précision n'est pas anodine : la plupart des éditeurs de la Restauration établiront la leçon « vécu » en l'imprimant en italiques pour suggérer au lecteur averti une leçon plus indécente<sup>28</sup>...

(138) Pages 12-13 : signet pour marquer la correction de la page 13.

(139) Page 13 [OCV, t. 32A, p. 361] : « ... & ce jour la [l'anniversaire de Ninon de Lenclos] elle avait juste soixante & dix ans ». La MV (?) biffe « & dix » pour ramener cet âge à « soixante ans » [Keate]. La correction semble être passée inaperçue des éditeurs. Maintenant la leçon « soixante-dix ans », Beuchot porte en note : « Dans la lettre du 15 avril 1752 [D4867], Voltaire dit, comme ici, *soixante et dix ans*, mais dans le chapitre VIII de la *Défense de mon oncle*, et

<sup>27</sup> OCV, t. 81, p. 289. L'édition de cette *Lettre* dans les OCV (t. 32a, p. 357, n. 56) renvoie au texte des *Carnets* mais non à la présente auto-note.

<sup>28</sup> Voir M, t. 23, p. 541.

dans les *Questions sur l'Encyclopédie [...]*, il dit *soixante ans*». Voir *OCV*, t. 32A, p. 361, n. 73.

(140) Pages 32-33 : signet pour indiquer la note marginale de la page 33.

(141) *Pot-pourri*, p. 33 [*OCV*, t. 52, p. 543] : en-dessous du titre, « POT POURI », et de « §1 », la MV porte une note centrée dans le corps du texte : « devinez » [Keate]. Cette note n'a pas vocation à être imprimée. Elle suggère au lecteur privilégié, faisant partie du cercle de l'auteur, la clé de lecture d'un ouvrage parodiant la généalogie de Jésus selon la Bible.

(142) Pages 44-45 : signet pour marquer la correction de la page 45.

(143) Page 45 [*OCV*, t. 52, p. 553] : « Il y a de bonnes âmes qui avaient tout cela ; je ne suis pas du nombre ». La MV surcharge le « i » de « avaient » pour le transformer en « l » et établir ainsi la leçon « avalent ». Cette regrettable coquille a été corrigée dans la plupart des éditions.

(144) *Conformez vous aux tems*, p. 153 [M, t. 25, p. 314] : appel de note dans la première ligne (une croix après « Feu Monsieur de Montempui ») et, en-dessous du titre, note marginale de la MV et centrée dans le corps du texte : « le fait est tres vray ». Voltaire assure ici son lecteur privilégié de l'historicité d'une anecdote que d'aucuns auraient pu croire controuvée (l'histoire du recteur de l'Université de Paris qui se travestit pour assister *incognito* à une représentation de *Zaïre*).

(145) Pages 156-157 : signet pour marquer la correction de la page 157.

(146) Page 157 [M, t. 25, p. 318] : « Une société insociable, étrangère dans sa patrie, composée de gens de mérite, de sots, de fanatiques, de fripons, portait d'un bout de l'Univers à l'autre l'étendard d'un homme qui prétend commander de droit divin à l'Univers ; elle avait fabriqué dans un coin, au nom de cet homme cent & une flèches dont elle perçait dévotement ses ennemis [...] ». La MV porte en marge « les / jesuites » pour désigner la « société insociable » [Keate]. Il ne semble pas que cette note explicative ait vocation à être imprimée : elle vise plutôt à offrir une clé de lecture à un lecteur privilégié.

(147) Page 157 : dans le même texte, la MV porte, après « au nom de cet homme », un appel de note en forme de « V » et, en bas de page : « la bulle unigénitus / du pape clément onze / piece absurde » [Keate]. Les notes 146 et 147 semblent n'être jamais passées dans le corpus : manuscrites, elles étaient destinées aux seuls lecteurs du cercle intime.

(148) *De l'horrible danger de la lecture*, p. 160-161 [M, t. 25, p. 336-337] : signet pour marquer la note de la page 161.

(149) Page 161 [M, t. 25, p. 337] : « ... le quel Médecin ayant déjà tué quatre personnes augustes de la famille Ottomane... ». La MV porte un appel de note en forme de « X » après le « Ot » d'« Ottomane » et, en marge, la note : « vansui / ten / medecin / et inquiet / a / vienne » [Keate]. Cette note n'a pas été

utilisée par les éditeurs contemporains de Voltaire ; elle a cependant servi aux éditeurs de Kehl (κ84, t. 46, p. 68, n. 1).

(150) *De la frivolité*, p. 166-167 [M, t. 19, p. 209] : signet pour marquer l'addition marginale de la page 166.

(151) Page 166 [M, t. 19, p. 209] : « Me voici dans cette même enceinte où l'on rapportait les corps morts & mourans de deux mille jeunes Gentilshommes égorgés près du fauxbourg St. Antoine, parce qu'un homme en soutane rouge avait déplu à quelques hommes en soutane noire ». La MV porte en marge, à la hauteur de « fauxbourg St. Antoine », la note suivante : « cest la / bataille / du faux / bourg / St antoine / a paris / en 1652 » [Keate]. Cette addition n'est jamais passée dans le corpus. Elle apporte une précision utile, Voltaire évoquant une bataille ayant opposé aux portes de Paris, le 2 juillet 1652, les troupes du roi à celle des princes, conduite par le Grand Condé, lors de la Fronde<sup>29</sup>. « Attaquée par Turenne », l'armée des frondeurs fut « sauvée *in extremis* par l'ouverture des portes de Paris<sup>30</sup> ».

290

(152) *Les Anciens et les Modernes, ou la toilette de Madame de Pompadour*, p. 172-173 : signet annoté par Voltaire, « recom / mandé », pour recommander un passage de la page 172.

(153) Page 172, petit trait horizontal pour marquer le passage [M, t. 25, p. 453] : « [...] je n'avais jamais entendu parler de ce que vous apellez caffé [...] ». La fonction de cette trace de lecture est difficile à interpréter.

(154) *Dialogue du Chapon et de la Poularde*, p. 182-183 : signet pour marquer la note de la page 182.

(155) Page 182 [M, t. 25, p. 120-121] : dans la phrase « [...] même dans le pays où nous sommes il y avait eu un nommé *Débonnaire*, qui fit arracher les yeux à son neveu *Bernard* », la MV porte un appel de note en forme de « x » après « *Débonnaire* » puis, en marge, la note : « x / louis / fils de / charle / magne / surnomé / le dé / bonaire » [Keate]. Les éditeurs contemporains de Voltaire ne semblent pas avoir fait usage de cette note, l'évocation du « *Débonnaire* » étant d'usage pour désigner Louis I<sup>er</sup> dit « le Pieux », successeur de Charlemagne à la tête de l'Empire, « *Bernard* » désignant quant à lui Bernard d'Italie, petit-fils de Charlemagne qui s'était révolté contre son oncle Louis. Les éditeurs de la Restauration ont introduit une note pour préciser l'identité de cet empereur : voir les éditions Beuchot (t. 41, p. 389), Delangle (*Dialogues. Tome I*, p. 184), Renouard (t. 32, p. 96), Baudouin (t. 49, p. 184), Furne (t. 6, p. 615), Ode et Wodon (t. 61, p. 615), etc.

<sup>29</sup> Voir Baptiste Capefigue, *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le règne de Louis XIV*, Paris, Dufey, 1836, 8 vol., t. VIII, p. 22-39.

<sup>30</sup> Katia Béguin, *Les Princes de Condé. Rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 144.

(156) Page 185 [M, t. 25, p. 122] : « [...] c'est un crime ne nous tuer [...] ». La MV surcharge le « n » de « ne » pour le corriger en « d ».

(157) *Adélaïde Du Guesclin*, « Preface de l'éditeur », § 2, p. 217 [OCV, t. 10, p. 123] : « Il y avait plus de trente ans que j'avais hasardé devant le public une *Adélaïde du Guesclin* [...] ». La MV (?) raye les lettres « te » de « trente ». Cette correction est difficilement compréhensible. Si Voltaire a repris en 1765 cette pièce, elle avait été jouée pour la première fois en 1734, soit trente ans auparavant.

(158) Acte III, scène 1, p. 256 [OCV, t. 10, p. 168, v. 57] : « S'il s'en vantait lui-même, en pouvez-vous douter ? » La MV surcharge « S'il » pour le corriger en « Il ». Cette correction entraîne une tache d'encre page 257. Elle ne semble pas être passée dans le corpus.

(159) Acte V, scène 5, p. 292-293 : signet pour marquer les corrections de la page 292.

(160) Page 292 [OCV, t. 10, p. 209, v. 167-168] : « J'ai frappé le barbare ; & prévenant encore / Leurs aveugles fureurs du feu qui vous dévore ; ». La MV raye « Leurs » pour le remplacer dans l'interligne supérieur par « les ». Cette malencontreuse coquille semble avoir été introduite par la présente édition. Si elle est absente de la plupart des autres éditions, elle a été perpétuée par WOL (t. 17, p. 174), ce qui prouve que le responsable de cette édition, Gabriel Grasset, n'a pas bénéficié de la totalité des *addenda* et des *corrigenda* portées sur BV3474-1. S'il semble bien avoir été le destinataire de la note 41 ci-dessus, il n'a pas eu connaissance de plusieurs autres.

#### APPROCHE QUANTITATIVE DES AUTO-NOTES DE BV3464-1

Quelques données statistiques ne sont pas inutiles. Les 162 entrées ici éditées se répartissent en 69 signets, vierges ou annotés, et 93 notes dans le corps du texte (annotations ou papiers collés). Parmi les premiers, on compte 4 signets russes du XIX<sup>e</sup> siècle (n° 46, 98, 103 et 104), qui ne peuvent donc avoir été placés dans l'ouvrage par Voltaire ni par l'un de ses secrétaires mais que nous répertorions néanmoins dans la mesure où l'on ne saurait exclure qu'ils ont été insérés en remplacement de signets voltairiens déchirés ou détériorés. Sur les 65 signets restants, 57 sont vierges, 6 annotés (n° 24, 36, 63, 118, 132 et 152) et 2 constitués de fragments de manuscrits sans rapport avec l'imprimé (n° 20 et 25). 27 servent à indiquer une page imprimée, 37 à désigner une page annotée<sup>31</sup>, le signet n° 112 étant atypique puisque placé dans le livre avant le

31 Relèvent de la première catégorie les n° 6, 7, 16a, 24, 32, 33, 36, 66, 72, 78, 80, 90, 95, 99, 100, 102, 105, 106, 107, 108, 109, 115, 118, 132, 134a, 135 et 152. Relèvent de la seconde catégorie les n° 1, 3, 4, 8, 11, 13, 17, 20, 22, 25, 37, 63, 68, 70, 73, 75, 82, 87, 91, 110, 116, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 133, 136, 138, 140, 142, 145, 147, 150, 154 et 159.

recto du dernier plat, et donc sans rapport à un texte imprimé ou manuscrit : sa fonction reste énigmatique et l'on ne saurait exclure qu'il ait été déplacé. Cette répartition des signets est établie en rattachant à l'une ou l'autre catégorie des cas singuliers : nous considérons que les signets n° 3 et 4 servent en fait à désigner la même note bien qu'ils soient placés dans des pages consécutives ; que le signet n° 63 renvoie à l'annotation n° 64 qu'il redouble ; et que les signets n° 132 et 152, annotés « recommandé », servent à *recommander* au lecteur un passage imprimé, que l'auteur juge particulièrement saillant ou digne d'intérêt.

292 Parmi les 93 notes, une (n° 79) n'en est peut-être pas une à proprement parler (il pourrait s'agir d'une simple tache) ; 8 sont portées sur des papillons collés sur les pages de l'imprimé (n° 38, 40, 43, 51, 69, 92, 71 et 111) et 84 dans le corps du texte. 20 notes visent à rectifier des coquilles ou inexactitudes typographiques (n° 5, 9, 12, 14, 21, 23, 28, 30, 31, 48, 61, 76, 89, 114, 120, 122, 124, 126, 131, 156). Mais ce dénombrement est difficile à établir avec exactitude : autant « tourmentans » au lieu de « tourmentant » (n° 9), « Lassembla » au lieu d'« assembla » (n° 28), « pieds (oints) » au lieu de « pieds joints » (n° 30), « apaûrt » au lieu d'« aparut » (n° 120), « ren » au lieu de « rends » (n° 124 et 126) constituent des coquilles manifestes dont certaines n'ont d'ailleurs pas toujours été corrigées par les éditeurs successifs, autant on est en droit de se demander si « trompette » au lieu de « tempête » (n° 12), « ne fût convenu » au lieu de n'« eût convenu » (n° 114), « voit » au lieu de « boit » (n° 76), ne constituent pas des erreurs de Voltaire avalisées par l'éditeur plutôt que des travers typographiques par celui-ci introduits. En l'absence du manuscrit de l'auteur, cette question semble insoluble. À tout le moins, l'existence de ce type d'auto-annotation, que l'on pourrait qualifier de correctrice, manifeste une première finalité qui semble donner raison aux artisans du *Corpus des notes marginales* : les notes de Voltaire sur ses propres ouvrages participent dans une certaine mesure du processus de révision de ses œuvres.

#### PERTINENCE DE CES AUTO-NOTES

On ne saurait pour autant s'en tenir à cette analyse, qui semble trop réductrice. Quand bien même l'on admettrait la validité du postulat excluant les auto-notes du *Corpus des notes marginales*, force serait de constater qu'elles présentent un intérêt majeur. Il convient ici de distinguer deux cas de figure : les notes passées dans le corpus et celles restées sans suite. Les premières attestent le statut auctorial des modifications de l'imprimé. Elles permettent en outre de leur assigner une origine manuscrite et, dans certains cas, d'en préciser la datation. Il n'est pas anodin de constater que Voltaire a apporté maintes corrections à la première édition avouée et reconnue de *La Pucelle*, sans doute celui de ses

enfants qu'il chérissait le plus, et que la plupart d'entre elles ont été reprises par la suite. On revient ici de loin. Confronté à la réticence des bibliothécaires russes à l'égard des chercheurs étrangers dans le contexte de la guerre froide, l'éditeur scientifique de ce texte, Jeroom Vercruysse, ne s'est pas vu accorder le droit de relever les auto-notes qu'il avait consultées mais qui permettent d'éclairer la genèse du texte et de ses remaniements<sup>32</sup>. Plus énigmatiques sont les révisions restées sans suite. Certaines n'ont pas été retenues par l'annotateur dans la mesure où elles sont totalement incohérentes du point de vue de la langue ou de la cohérence textuelle (voir n° 15, 77, 79, 81, 85, 112 et 153, cette liste incluant des traces de lecture). Si l'on ne s'étonnera pas que Voltaire ait commis de telles erreurs dans sa fulgurance d'écriture qui tenait parfois de la frénésie, on s'interrogera en revanche sur leur reproduction servile par ses assistants (voir n° 15), Wagnière et Bigex – mais le moyen de s'opposer à l'homme dominateur que tous à Ferney, y compris Mme Denis et le résident de France à Genève, Pierre-Michel Hennin, surnommaient le « patron » ? Voltaire pouvait avoir des raisons que la raison ignore : aussi ses serviteurs littéraires le suivaient-ils jusque dans ses travers. Certaines des auto-notes de révision éditoriale sont fort curieuses. Dans ses observations sur l'édition de Kehl adressées à Catherine II en 1784, Wagnière proposait trois additions à *Candide*, éditées quasi-simultanément en 1970 par V. S. Lublinsky et A. Brown, et reprises sous forme de variantes par R. Pomeau (voir n° 58-60). On a pu s'interroger sur leur statut auctorial. Les notes ici éditées certifient leur origine voltairienne même si la question de savoir pourquoi l'auteur n'en a pas fait d'usage éditorial reste ouverte. À tout le moins, la prise en considération des auto-notes correctives permettrait d'éviter certaines coquilles subsistant jusque dans les éditions contemporaines et d'améliorer par là même la textualité voltairienne : la note n° 21 atteste que la bonne leçon de la *Sottise des deux parts* n'est pas « il fallait payer chez un Juif » mais « il fallait payer cher un Juif ». Elle permet également de préciser certaines des sources de Voltaire : il semble que l'on n'avait pas jusqu'alors identifié l'*Histoire critique de la philosophie* de Boureau-Deslandes comme l'origine des barbarismes dénoncés dans l'article « Des Langues » (note n° 18). Les signets sont par ailleurs intéressants, étant parfois constitués de fragments de manuscrits, comptes de Voltaire ou autres écrits dont la nature restera sans doute à jamais mystérieuse – du moins se trouve-t-elle désormais dûment consignée !

32 Voir *La Pucelle, OCV*, t. 7, p. 92 : selon le témoignage de J. Vercruysse, les « bibliothécaires préparant une édition des "marginalia" de Voltaire, il ne nous a pas été autorisé de prendre copie de ces corrections ; nous avons cependant pu en prendre connaissance. Elles s'élèvent au total de 22 dont 7 concernent seulement le texte, en lui apportant des modifications peu importantes et développant 2 notes ; les 15 autres portent sur le style, l'orthographe et la ponctuation. Elles forment la base des modifications de détail que l'on trouve dans l'édition de 1773 ». Ce chercheur aurait en fait consulté un exemplaire de la collection Rieu.

Le postulat d'exclusion des auto-notes s'avère cependant insoutenable si l'on prétendait l'universaliser et l'appliquer à toute forme d'auto-annotation. Une auto-note n'est pas nécessairement une note de révision ; elle peut assumer bien d'autres fonctions. L'écriture manuscrite permet de modifier le texte imprimé pour apporter des précisions qu'il était impossible à l'auteur de mettre sous presse pour les raisons les plus diverses. Elle sert tout d'abord de guide de lecture pour le lecteur privilégié faisant partie du cercle de Voltaire. Entrent dans cette catégorie les signets notés « recommandé » (n° 132 et 152) dont il semble qu'ils aient eu pour vocation de signaler à l'attention des personnes fréquentant la bibliothèque un texte jugé particulièrement important par l'auteur. L'auto-note permet par ailleurs de s'affranchir des règles de décence qui s'imposent à l'imprimé, et tout particulièrement à une édition des *Œuvres complètes* dont l'auteur doit par nature assumer la paternité. Tel est le cas de l'auto-note n° 137, consacrée à Ninon de Lenclos. Si Voltaire se permet d'écrire « foutu » dans des *Carnets* destinés à son seul usage, il substitue à ce participe des points de suspension dans son œuvre mise sous presse. Destinée au public ultraconfidentiel que sont les *happy few* du cercle intime, l'auto-note n° 137 occupe un statut intermédiaire entre l'autocensure à laquelle l'imprimé condamne parfois l'écrivain et la totale liberté de l'écriture intime : son « f... » suggère sans équivoque le participe déguisé et donne par là même au lecteur l'impression de pénétrer dans l'atelier de l'auteur. Particulièrement significative est l'auto-note n° 141, le « devinez » porté en tête de *Pot-pourri*, texte énigmatique s'il en est : elle a pour effet d'interpeller le lecteur et de lui suggérer une clé de lecture rattachant à des figures bibliques ces bateleurs du théâtre de la Foire. Voltaire croit par ailleurs utile de préciser divers points qui pouvaient sembler obscurs du fait de leur caractère allusif : les « jésuites » pour désigner la « société insociable » de *Conformez-vous aux temps* et « la bulle Unigenitus du pape Clément XI, pièce absurde », pour spécifier la « flèche » lancée aux jansénistes par ladite société (auto-notes n° 146 et 147, respectivement). Il identifie de même dans *De l'horrible danger de la lecture* le médecin hollandais officiant à la Sublime Porte, ce qui était difficilement envisageable dans une pièce de fiction présentant une visée polémique-philosophique – un tel renvoi à la réalité historique, admissible sous une forme manuscrite réservée à un lectorat restreint, eût été de nature à ralentir le rythme endiablé de ce petit pamphlet (note n° 149).

Cinq auto-notes de BV3464-1 infirment catégoriquement le postulat identifiant l'auto-annotation à un simple procès de révision : il s'agit des notes n° 1-2, attribuant à Frédéric II la préface de *La Henriade*, et des notes n° 63-65 par lesquelles Voltaire dément la paternité du *Préservatif*. Ces deux types d'annotation sont diamétralement opposés : attribution véridique d'un texte dans le premier cas et dénégation mensongère dans le second. Mais ils ont

en commun de ne pouvoir être mis sous presse : ils ne sauraient donc servir le dessein de révision. Voltaire se devait de respecter l'anonymat du roi de Prusse, sans doute parce que celui-ci l'avait exigé et sans doute aussi pour des raisons politiques. Le monarque qui s'opposait à Louis XV sur presque tous les terrains de la politique européenne pouvait difficilement préfacer un poème épique dédié au fondateur de la dynastie des Bourbons, même si son orgueil se flattait d'introduire l'œuvre noble par excellence de Voltaire (ou jugée telle au XVIII<sup>e</sup> siècle), qui faisait office de portique d'accès à son corpus, en qualité de premier volume de plusieurs éditions des *Œuvres complètes*. D'autre part, *Le Préservatif* est un texte violemment polémique, voire ordurier, tourné contre l'abbé Desfontaines. Voltaire adorait ce pamphlet qu'il souhaitait voir réédité mais dont il ne souhaitait pas, bienséance oblige, assumer la paternité. Il a été montré ailleurs que ces trois auto-notes s'apparentent aux lettres ostensibles que Voltaire adressait à Cramer et à Panckoucke pour les réprimander d'avoir intégré dans leurs éditions de ses *Œuvres* ce libelle, constamment réédité et constamment désavoué<sup>33</sup>. Leur publication était exclue en tant qu'elle aurait eu pour conséquence le retrait du *Préservatif* du corpus – l'auto-note remplit ici une mission que l'imprimé ne pouvait assurer et elle ne saurait donc être ramenée à une simple note de révision.

Force est alors de considérer BV3464-1 comme l'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 et au-delà. L'auteur a ordonné à ses secrétaires, Wagnière et Bigex, d'en reproduire, plus ou moins partiellement, les auto-notes sur les exemplaires BV3464-2, Balleidier, Keate, et peut-être aussi sur d'autres livres qui n'ont pas été localisés et dont l'un aurait pu servir à Grasset pour son édition désignée par le sigle W70L. La question reste ouverte mais la présente édition d'auto-notes sur quatre exemplaires de la *Collection complète* et la récente édition de l'auto-annotation de quatre exemplaires de *Saül*<sup>34</sup> nous offrent un certain recul sur la pratique de l'auto-annotation et nous permettent d'en prendre la mesure. Encore conviendrait-il d'étudier les nombreuses auto-notes de Saint-Petersbourg ou d'ailleurs et, sans doute, de procéder à leur édition systématique. La « Bibliothèque de Voltaire » est décidément à l'image du grand auteur qui l'a constituée : elle ne cessera de nous surprendre et de nous étonner.

33 Voir Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer », art. cit., p. 348 ; « *Marginalia* de Voltaire sur trois exemplaires de *Saül* », art. cit.

34 Voir Ch. Paillard, « Voltaire annoté par lui-même », art. cit.

